

Le P'tit Vezinois

Bulletin Municipal 2018



www.mairie-de-vezins.com





Vente & dépannage

- ☑ Ordinateur PC
- ☑ Mac
- ☑ Smartphone
- ☑ Tablette
- ☑ Alarme
- ☑ Vidéo-surveillance
- ☑ Domotique

☎ 02 41 555 661

3 rue du breuil lambert 49340 Nuillé



Couverture - Zinguerie
Isolation - Etanchéité

Zone industrielle - 49540 MARTIGNÉ BRIAND
Tél. 02.41.59.48.58 - Fax. 02.41.59.40.49

Boulangerie-Pâtisserie
BESSON C et D.



Pains spéciaux,
chocolats maison
Pâtisserie, pièces montées,
lunchs sucrés, lunchs salés

Tél. 02 41 64 40 11

Tous nos produits sont fabrication maison et artisanale

14, place du Général de Gaulle - 49340 Veziins

Sarl La Clé Des Champs
Alain Cottenceau



VENTES
NEUF ET OCCASION
MÉCANIQUE, CARROSSERIE, PEINTURE

38 rue de la Libération 49340 Nuillé

Tél : 02-41-62-74-44

www.cle-des-champs.fr



- Entretien et aménagement du jardin et des espaces verts
- Conception, dessin et création de parcs et jardins
- Travaux de construction et d'ouvrages paysagers
- Étude paysagère et services de jardinage

La Maillarderie
49340 VEZINS
02 41 30 74 05

frederic.godin@live.fr

50% DÉDUCTIBLES D'IMPÔT*



Le P'tit Vezinais

est une publication municipale

Editeur : Mairie

Place Flandres Dunkerque 49430 VEZINS
Tél. 02 41 49 02 60 - Fax 02 41 49 02 63
E-mail : mairie.vezins49@wanadoo.fr
Site internet : www.mairie-de-vezins.com

Directrice de la Publication :

Nadia BOUHATMI

Comité de rédaction :

Commission Communication, M. le Maire,
Adjoints au Maire, Nadège ONILLON,
Conseillers délégués, Associations.

Conception et Impression :

L'Écrivain Public

Distribution :

Bénévoles - Diffusion : 800 exemplaires

Crédit photo :

Atelier Vidéo 49 Veziins

*Monsieur le Maire et le Comité
Communication sont heureux de vous
présenter ce bulletin et remercient les
annonceurs et les associations pour
leur participation.*



IMPORTANT RAPPEL

Merci de bien vouloir nous adresser vos communiqués pour les gazettes aux dates limites suivantes :

- 1^{er} mars (période mars/avril/mai)
- 1^{er} mai (période juin/juillet)
- 25 juin (période août/septembre)

- 15 septembre (octobre/novembre/décembre)
Pour le P'tit Vezinais 2019, la date limite est fixée au 25 novembre 2018.

SOMMAIRE

03 - Edito

04 - Vie Communale

17 - Infos Mairie

21 - Enfance et Jeux

24 - Associations

33 - Infos diverses

34 - Intercommunalité

35 - Infos pratiques

LE MOT DU MAIRE



Chères Vezinaises, Chers Vezinais,

2017 aura été une année de changement en France. Notamment, avec l'élection présidentielle. En effet, l'échiquier politique a été profondément bouleversé. Il transparait une volonté de remettre le pays en marche pour affronter les défis de demain. La France retrouve son rôle majeur en Europe. Au-delà des

annonces, c'est la réalité des réformes qui redonnera à la France cet optimisme indispensable pour construire l'avenir

Lors du Congrès des Maires qui a eu lieu en novembre 2017, il a été rappelé vigoureusement au Président de la République que les communes n'entendaient pas être sacrifiées sur l'autel des économies que l'État n'arrive pas à faire sur son propre fonctionnement.

L'engagement a été pris d'arrêter la baisse des dotations et de compenser intégralement les pertes de ressources liées à la réforme de la taxe d'habitation.

La vigilance restera de mise car l'état a une fâcheuse habitude d'oublier ses promesses financières à la première difficulté venue.

Le Conseil Municipal, que j'ai l'honneur de présider, s'inscrit dans une logique d'action positive, de préparation de l'avenir; tout en étant attentif aux grands équilibres financiers.

En 2017, de nombreux travaux ont eu lieu, comme la mise en accessibilité de la Mairie avec une rénovation complète, de même à l'École Publique. Vous pourrez en voir le détail dans les articles de ce P'tit Vezinais.

2017 aura été aussi l'arrivée d'un nouveau médecin, le Docteur CODREANU. Comme vous le savez, la municipalité a fait le choix de pérenniser ce service et de ce fait, de lancer le recrutement très rapidement d'un 2ème puis d'un 3ème médecin. Mais pour ce faire, il faut absolument que la patientèle du médecin se développe. J'en appelle à votre bon sens pour vous rendre chez notre médecin. Il en va de l'avenir de l'ensemble de nos services paramédicaux, notamment la pharmacie, les infirmières, les kinésithérapeutes...

Pour 2018, des travaux seront réalisés dont vous pourrez voir le détail à travers cette parution. Quelques exemples :

- la création du bassin tampon pour le lotissement des Chirons et une restructuration partielle de l'Èvre,
- la mise en place d'un organigramme complet pour réduire massivement le nombre de clefs des bâtiments et surtout pour pouvoir contrôler correctement les accès,
- la rénovation d'un logement locatif rue d'Anjou suite au départ d'un locataire,

- la construction d'une nouvelle caserne de Gendarmerie, rue du Chapelet à proximité de l'Entreprise Fermeture Loire Océan, composée d'un bâtiment administratif et de 8 logements d'habitation pour un montant de 1 600 000 € TTC environ.

Je tiens aussi à vous rappeler que l'Assemblée Générale du Comité des Fêtes aura lieu le vendredi 2 février à 20 h 30 en Salle Annexe. Une grande partie du bureau démissionne ; ce qui est tout à fait compréhensible après un tel investissement. Au nom du Conseil Municipal et de l'ensemble des Vezinais, je les remercie chaleureusement. Je vous invite donc à venir nombreux à cette Assemblée Générale et à vous investir aussi dans cette association. Il en va de l'avenir de notre traditionnelle fête de la musique. Bien entendu, la Municipalité sera présente pour accompagner le futur bureau du Comité des Fêtes.

Voici pour les grandes orientations qui permettront à notre cité de continuer à se développer.

Merci aux Adjoints, aux Conseillers Municipaux, au Personnel Municipal tous très impliqués au quotidien dans le fonctionnement harmonieux et l'évolution de la commune. Pour 2018, je souhaite à chacun une bonne santé pour réaliser vos projets, un optimisme pour aller de l'avant, une bienveillance qui favorise la vie collective et des rencontres qui éclairent le quotidien.

Votre Maire, Cédric VAN VOOREN.



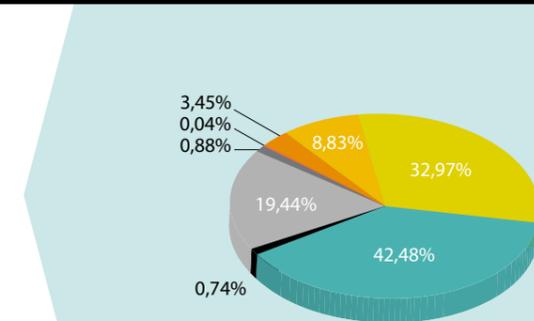
COMMISSION FINANCES - ÉLECTIONS - CIMETIÈRE



BUDGET PRIMITIF 2018 DE LA COMMUNE Crédits votés

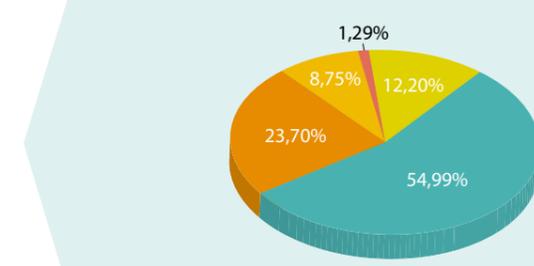
Dépenses de fonctionnement

11	- Charges à caractère général :	334 200,00 €
12	- Charges de personnel :	430 700,00 €
14	- Atténuation de produits :	7 500,00 €
65	- Autres charges de gestion courante :	197 100,00 €
66	- Charges financières :	8 900,00 €
67	- Charges exceptionnelles :	400,00 €
42	- Transfert entre sections :	35 000,00 €
23	- Virement à la section d'investissement :	98 200,00 €
TOTAL DÉPENSES :		1 112 000,00 €



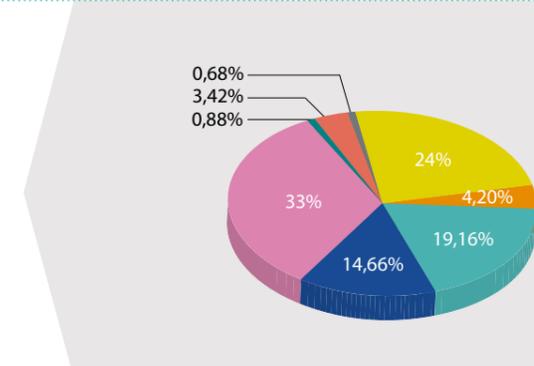
Recettes de fonctionnement

13	- Atténuation de charges :	4 000,00 €
70	- Produits des services :	135 700,00 €
73	- Impôts et taxes :	611 500,00 €
74	- Donations et participations :	263 500,00 €
75	- Autres produits de gestion courante :	97 300,00 €
TOTAL RECETTES :		1 112 000,00 €



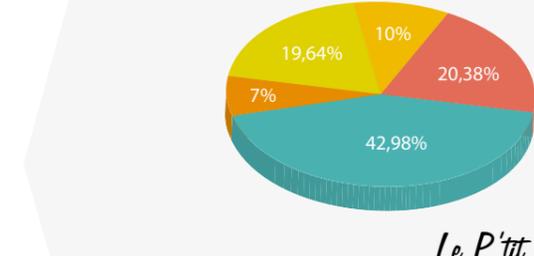
Dépenses d'investissement

1641	- Capital d'emprunts :	120 000,00 €
20	- Immobilisations incorporelles :	21 000,00 €
Op 100	- Achat de terrain :	95 800,00 €
Op 200	- Bâtiments :	73 300,00 €
Op 300	- Voirie :	165 000,00 €
Op 400	- Achat de matériel :	4 400,00 €
Op 501	- Cimetière :	17 100,00 €
Op 505	- Création espaces verts :	3 400,00 €
TOTAL DÉPENSE :		500 000,00 €



Recettes d'investissement

10	- Dotations diverses :	50 000,00 €
13	- Subventions d'investissements :	101 900,00 €
16	- Emprunts :	214 900,00 €
40	- Transfert entre sections : amortissement.....	35 000,00 €
21	- Virements de la section de fonctionnement :	98 200,00 €
TOTAL RECETTES :		500 000,00 €



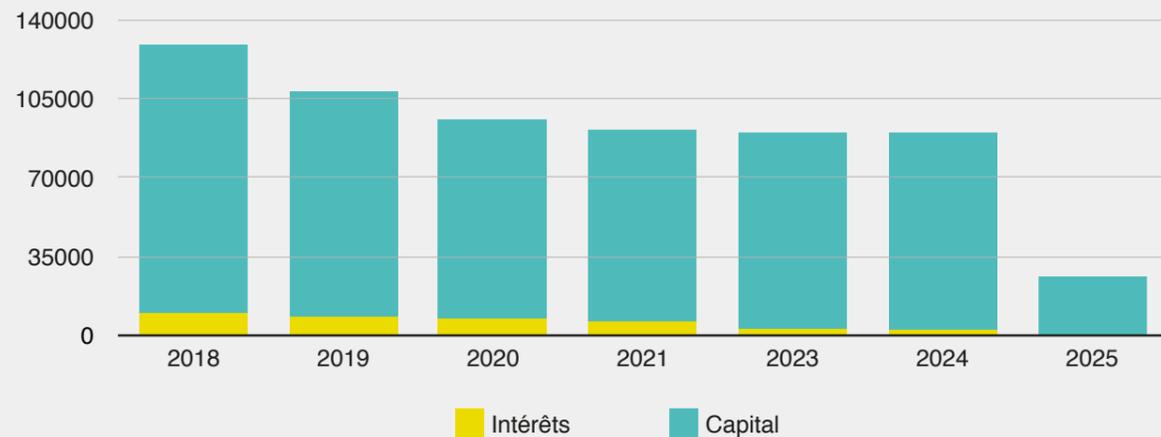
En 2017 a pris fin l'emprunt « refinancement deux prêts » représentant une charge annuelle d'environ 64 000 €. Il fait suite à la fin de l'emprunt « Bâtiments/Cimetière » de 20 400 € en 2016. Dès lors, la commune a contracté un nouveau prêt en 2017 de 450 000 € afin de financer notamment les travaux de réaménagement de l'école et de mise en accessibilité de la Mairie.

	Emprunt Extension MCL/Restaurant	Emprunt Ext. MCL / Restau. solde	Emprunt Rue d'Anjou	Emprunt Jumper neuf	Emprunt Travaux Ecole/Mairie	TOTAL
Montant Initial	300 000,00 €	310 000,00 €	300 000,00 €	24 600,00 €	450 000,00 €	1 384 600,00 €
Date de l'emprunt	25/08/2004	25/07/2005	05/11/2010	18/06/2013	17/07/2017	
Restant dû	11 543,13 €	38 872,18 €	177 670,36 €	3 878,18 €	450 821,25 €	682 785,10 €
Capital à rembourser en 2018	5 705,20 €	26 212,32 €	19 811,63 €	3 857,73 €	64 285,72 €	119 872,60 €
Intérêts à payer en 2018	234,20 €	0,00 €	5 449,29 €	40,97 €	3 109,02 €	8 833,48 €
Montant total des échéances 2018	5 939,40 €	26 212,32 €	25 260,92 €	3 898,70 €	67 394,74 €	128 706,08 €

Pour les 8 années à venir, la dette de la commune se présente ainsi :

Exercice	Annuité	Intérêts	Capital	Capital restant dû
2018	128 706,08 €	8 833,48 €	119 872,60 €	627 670,36 €
2019	107 793,25 €	7 635,85 €	100 157,40 €	543 573,01 €
2020	94 761,56 €	6 350,80 €	88 410,76 €	458 834,04 €
2021	91 247,80 €	5 162,58 €	86 085,22 €	373 432,67 €
2022	90 778,50 €	3 987,28 €	86 791,22 €	287 347,45 €
2023	90 309,22 €	2 789,13 €	87 520,09 €	195 556,23 €
2024	89 839,94 €	1 567,38 €	88 272,56 €	113 036,14 €
2025	25 260,92 €	497,30 €	24 763,62 €	24 763,62 €

ÉTAT DE LA DETTE 2018/2025



ATTRIBUTIONS SUBVENTIONS 2018

Associations	Montant attribué
OCCE école publique	2 712 € (prix)
APEL école privée	2 256 € (prix)
APEL école privée	4 050 € (trajets)
APEL école privée	1 050 € (classe découverte)
Association Don du sang	180 €
Entente Sportive Tourlandry-Vezins-Chanteloup (ESTVC)	150 €
Bibliothèque Marque Pages	3 200 €
La Gaule Vézinaise	645 €
Groupement de protection des cultures	522 €
Union Nationale des Combattants	200 €



Nous câblons vos idées

*Une entreprise à taille humaine
près de chez vous*

**ELECTRICITE INDUSTRIELLE
ET TERTIAIRE
HAUTE TENSION
PRECABLAGE INFORMATIQUE
VOIX-DONNEES-IMAGES
SYSTEME DE SECURITE INCENDIE**

6, rue de Chinon - 49300 CHOLET
Tél. : 02 41 58 01 29 - Fax : 02 41 65 18 33
mail : contact@egc-cholet.fr



TARIFS COMMUNAUX 2018/2019 - SALLES COMMUNALES

ACTIVITÉS		2018			2019		
		Salle Principale	Salle annexe	les 2 salles	Salle Principale	Salle annexe	les 2 salles
Associations concours de belote, loto, jeux,	Vezins	115 €	75 €	190 €	115 €	75 €	190 €
	Extérieur	330 €	205 €	530 €	330 €	205 €	530 €
Manifestations associatives entrées payantes ou sur cartes	Vezins	310 €	160 €	470 €	310 €	160 €	470 €
	Extérieur	530 €	265 €	790 €	530 €	265 €	790 €
Particuliers et sociétés (réunions prof., repas de famille, de classe...)	Vezins	220 €	125 €	345 €	220 €	125 €	345 €
	Extérieur	275 €	175 €	445 €	275 €	175 €	445 €
Vin d'honneur	Vezins	115 €	75 €	190 €	115 €	75 €	190 €
	Extérieur	330 €	205 €	530 €	330 €	205 €	530 €
Mariage	Vezins	400 €	/	610 €	400 €	/	610 €
	Extérieur	645 €	/	995 €	645 €	/	995 €
Journée supplémentaire	Vezins et Extérieur	150 €	110 €	260 €	150 €	110 €	260 €
1/2 journée supplémentaire	Vezins et Extérieur	75 €	55 €	130 €	75 €	55 €	130 €
Chauffage au-delà de 4 heures	par heure	25 €	20 €	/	25 €	20 €	/
Toute heure débutée sera facturée							
Arrhes mariage		200 €	/	250 €	200 €	/	250 €
Arrhes autres locations		100 €	50 €	150 €	100 €	50 €	150 €

Pour les prestations mentionnées ci-après, les tarifs sont valables pour les années 2018 et 2019.

Cautions forfaitaire	700 €
Cautions ménage	100 €
Vidéoprojecteur	la journée 30 €
Sono	la journée 30 €
Vidéoprojecteur + sono	la journée 50 €
Écran seul	la journée 20 €

RAPPEL :

Les contrats seront établis au nom du locataire réel.

Donc, tous les chèques et attestations d'assurances seront établis au nom du locataire.

Pour les mariages, un bulletin de mariage sera demandé à l'état des lieux de sortie.

Les associations vezinaises ont droit à la gratuité pour leur assemblée générale, y compris avec repas, à condition que la manifestation ne soit à destination que des membres.

Les associations vezinaises ont droit à un tarif réduit par an.

Le prêt de la sono et du vidéoprojecteur est gratuit pour les associations vezinaises.

TARIFICATIONS DIVERSES

TABLES ET BANCS		CONCESSIONS CIMETIÈRE				
Lot : 1 table et 2 bancs	5,00 €	30 ans - 1 m ²	30,00 €			
Pour chaque lot supplémentaire	2,00 €	30 ans - 2 m ²	60,00 €			
		30 ans - 4 m ²	120,00 €			
		30 ans - caverne	350,00 €			
		15 ans - columbarium une plaque non gravée incluse	750,00 €			
		30 ans - columbarium une plaque non gravée incluse	935,00 €			
		Gravure plaque columbarium la lettre	15,00 €			
		Dispersion jardin du souvenir une plaque incluse	50,00 €			
FRAIS DE GARDE ANIMAUX ERRANTS						
Forfait de prise en charge	60,00 €					
Hébergement journalier	25,00 €					
PARCELLE DE JARDIN						
Parcelle de jardins communaux	à l'année 60,00 €					
RESTAURANT SCOLAIRE						
Repas enfant vezinais	3,75 €	Inscription tardive	1,00 € en plus du prix du repas applicable			
Repas enfant extérieur	4,60 €	Bris de vaisselle	0,54 €			
Repas adulte	5,25 €	Bris de couvert	0,50 €			
Inscription non annulée	1,00 € en plus du prix du repas applicable					
ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRE (Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi en la période scolaire)						
Quotient inférieur à 600 €	1,00 € la demi-heure soit 2,00 € l'heure					
Quotient entre 601 et 720 €	1,18 € la demi-heure soit 2,36 € l'heure					
Quotient entre 721 et 1 000 € + MSA	1,35 € la demi-heure soit 2,70 € l'heure					
Quotient supérieur à 1 001 € et autres régimes	1,45 € la demi-heure soit 2,90 € l'heure					
Famille extérieures et/ou non allocataires	1,50 € la demi-heure soit 3,00 € l'heure					
ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRE (Mercredi)						
Quotient Familial	Journée avec repas 9h00 - 17h30	Journée sans repas 9h00 - 12h30 & 13h30 - 17h30	½ journée avec repas 9h00 - 12h30 & 12h - 17h30	½ journée sans repas 9h00 - 12h30 ou 13h30 - 17h30		
< 600 €	9,00 €	6,00 €	7,00 €	4,00 €		
601 à 720 €	12,25 €	9,25 €	9,75 €	6,75 €		
721 à 1 000 € et MSA	12,75 €	9,75 €	10,25 €	7,25 €		
> 1 000 €	13,25 €	10,25 €	10,75 €	7,75 €		
Familles extérieures et/ou non allocataires	17,25 €	13,25 €	12,25 €	9,25 €		
Pour le matin de 7 h 00 à 9 h 00 et le soir de 17 h 30 à 18 h 15, la facturation se fait à la demi-heure de présence de l'enfant et est calculée en fonction du quotient familial						
ACCUEIL DE LOISIRS EXTRASCOLAIRE (Période scolaire)						
Quotient Familial	Journée avec repas	Journée sans repas	½ journée avec repas	½ journée sans repas	Sortie	Garde matin et soir
< 600 €	9,00 €	6,00 €	7,00 €	4,00 €		
601 à 720 €	13,75 €	10,75 €	10,75 €	7,75 €		
721 à 1 000 € et MSA	14,75 €	11,75 €	11,25 €	8,25 €	supplément de 3,00 €	0,55 € le ¼ d'heure
> 1 000 €	15,25 €	12,25 €	11,75 €	8,75 €		
Famille extérieures et /ou non allocataires	19,25 €	15,25 €	13,75 €	10,75 €		
TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (TAP)						
Pour toute l'année scolaire 2017-2018					50 € par enfant	
Période 1	du 4 septembre au 23 décembre 2017				20 € par enfant	
Période 2	du 8 janvier au 21 avril 2018				20 € par enfant	
Période 3	du 7 mai au 7 juillet 2018				10 € par enfant	

* Sauf pour les familles de Chanteloup-les-Bois

COMMISSION URBANISME - VOIRIE - AGRICULTURE



Vice-Président
Ange **SABATINI**, Adjoint au Maire
Tél. : 06 83 60 15 84
Mail : asabatini@mairie-de-vezins.com

Membres



Fabienne
CHEVALIER



Bruno
MASSON
Conseiller délégué



Jean-René
BARILLÈRE
Conseiller délégué

Mesdames, Messieurs,

Une année en chasse une autre et laisse derrière elle les moments heureux et malheureux que chacun a pu vivre. Regardons donc devant nous, pleins d'espoir et de projets.

Nous vous souhaitons, ainsi qu'à vos proches tous nos vœux de bonne santé et de bonheur pour 2018.

L'année 2017 a été marquée par quelques changements structurels dans la Commission Urbanisme suite au départ de Madame Marina DEFOIS. Monsieur Bruno MASSON, Conseiller Municipal a été nommé Conseiller Délégué en charge de l'agriculture, des sentiers pédestres et délégué au Syndicat

Mixte du Bassin de l'Evre. Monsieur Jean-René BARILLÈRE a été nommé Conseiller Délégué en charge de la sécurité routière et du contrôle des autorisations d'urbanisme. Madame Fabienne CHEVALIER, Conseillère Municipale est déléguée de la commune au Syndicat Intercommunal d'Énergies de MAINE-ET-LOIRE. Ange SABATINI, Conseiller Municipal membre de la Commission Patrimoine a été élu Adjoint à l'Urbanisme en remplacement de Madame Marina DEFOIS.

BILAN TRAVAUX 2017

TRAVAUX RÉALISÉS ET PRESTATIONS DIVERSES CONFORMÉMENT AUX PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES	COÛT ENGAGÉ
• la finalisation de l'aménagement du rond-point route de Coron dont le coût global avec des travaux supplémentaires	4 913,10 €
• le trottoir route de l'Epilletterie	5 710,92 €
• le reprofilage et finition en enrobé du cheminement piétons du « Cercle Bel Air » vers le lotissement du Couvent	1 398,24 €
• le reprofilage et enrobé des circulations piétonnes du square du Couvent	8 180,40 €
• la rénovation du marquage au sol du centre bourg ainsi que la création d'écluses pour limiter la vitesse du centre bourg rue Nationale et rue Cheneveau pour un montant global de	7 501,24 €
• le reprofilage avec finition en enrobé des trottoirs de la rue du Pont	14 375,04 €
• la rénovation de l'éclairage public dans la rue du Moulin, le chemin du Métreau, chemin de l'Enclos pour un montant global à charge de la commune	9 170,62 €
• l'installation d'un radar pédagogique mobile	2 288,40 €
• l'aménagement du pourtour des toilettes publiques de la rue Cheneveau	1 889,58 €
• le remplacement d'un piège à eau avec reprofilage du trottoir en finition bicouche	2 294,10 €
• les travaux d'entretien courants de voirie (balayage, fauchage des banquettes, désherbage vapeur, réparations de goudronnage) pour la voirie située à l'intérieur des panneaux de signalisation de la commune. En dehors de cette zone, la compétence a été transférée à l'Agglomération du Choletais.	37 300,00 €



Après étude en commission et au sein des conseils municipaux, le conseil municipal du 13 décembre 2017 a adopté les propositions suivantes pour l'année 2018 :

PROJETS 2018

POUR LE BUDGET INVESTISSEMENT

• un réaménagement du columbarium	17 000,00 €
• la création d'une écluse rue du parc	3062,00 €
• la pose d'un grillage sur les bords de l'Evre longeant le bassin tampon du lotissement de la Gagnerie	2 220,00 €
• le renforcement en eau potable de la rue du Parc lié à la construction du lotissement de l'Epilletterie	25 717,00 €
• la pose de nouvelles signalisations verticales et horizontales	3 400,00 €
• la création du bassin tampon du Chiron et la mise en conformité de celui du square de l'an 2000	120 000,00 €
• la poursuite de la rénovation de l'éclairage public (rues de l'Epilletterie, rue des Bois, rue des Landes)	6 750 €
• l'aménagement des trottoirs à proximité de l'école privée	5 010 €
• travaux de voirie diverses	927 €

POUR LE BUDGET FONCTIONNEMENT

Montant global : 33 240,00 €

- concernant l'entretien courant : le balayage voirie, le désherbage vapeur, et diverses réparations de goudronnage, le broyage des accotements, le taillage de haies et fauchage des banquettes,
- l'abattage des arbres de la rue Pierre Perrier et de l'impasse M. Boisdron (suite à une enquête initiée auprès des riverains) incluant la dépose des bordures, le rognage des arbres et l'empierrement ; cela en raison de la propagation des racines qui détériorent les murs des riverains, les canalisations, la chaussée et les trottoirs,
- l'entretien des signalisations horizontales,
- la réfection des pourtours de la MCL.

RADAR PÉDAGOGIQUE

La commune dispose d'un radar pédagogique mobile qui sera installé alternativement sur les trois axes principaux du bourg : rue de Cheneveau, rue Nationale, rue du Parc.

Quels sont les objectifs de cet équipement ?

Tout d'abord, alerter les automobilistes sur leur vitesse. Car il faut être réaliste, nous n'avons pas toujours les yeux rivés sur notre compteur. Alors qu'en voyant la vitesse s'afficher, la majorité des gens ont le réflexe de lever le pied. Ce radar permet d'obtenir des résultats objectifs et non des impressions et comptabilisera le nombre de véhicules circulant sur notre commune, ce qui est important pour l'entretien de la voirie.



11 rue de Beauregard - 49300 CHOLET
TÉL 02 41 55 41 28
E-mail : contact@bordron-associes.fr
www.bordron-associes.fr

- Électricité
- Plomberie - Chauffage
- Énergies Renouvelables
- Entretien Maintenance

CABINET D'EXPERTISE CESBRON

Tous diagnostics immobiliers :

Vente Location - Amiante - Plomb
DPE - Electricité - Gaz
Mesurage - Termites

9 Rue des Landes - 49340 VEZINS
Tél. : 06 85 08 30 95
E-mail : diag.cesbron@orange.fr

AUTORISATION D'URBANISME

AFFICHAGE OBLIGATOIRE

Le bénéficiaire d'une autorisation d'urbanisme (un permis de construire, déclaration préalable par exemple) doit afficher sur son terrain un extrait de cette autorisation pendant la durée des travaux. Cet affichage sert de point de départ aux tiers pour contester l'autorisation d'urbanisme. A défaut d'affichage, l'autorisation peut être contestée dans un délai maximal de 1 an à partir de l'achèvement des travaux.

Les règles de construction dans les logements neufs

Règlement thermique, accessibilité, termites.



Vous prévoyez de déposer un permis de construire

- ➔ Connaissez-vous les règles de la construction ?
- ➔ Votre projet respecte-t-il ces règles ?

Nous passons une partie importante de notre temps à l'intérieur des bâtiments. Nous souhaitons tous légitimement, vivre, travailler dans un environnement bâti sûr, économe, sain, confortable et accessible. C'est pourquoi un ensemble de règles a été défini dans le code de la construction et de l'habitation (CCH). Lorsque vous déposez votre demande de permis de construire, c'est vous qui vous engagez à respecter ces règles. L'obtention de votre permis de construire attestera que votre projet est conforme aux règles d'urbanisme applicables à votre terrain, mais ne dispensera pas du respect des règles prévues par le code de la construction et de l'habitation.

une adresse pour vous renseigner

<http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr>
rubrique : logement et construction



SOYER VIGILANT

Vérifier que chaque professionnel avec qui vous serez en contact à l'occasion de votre projet de construction a bien prévu d'appliquer les règles comme vous vous y êtes engagés. L'administration peut exercer un contrôle de votre construction pendant vos travaux et jusqu'à 3 ans après leur achèvement.



LOTISSEMENTS COMMUNAUX

LA GAGNERIE - 2^{ème} TRANCHE

Parcelles à vendre

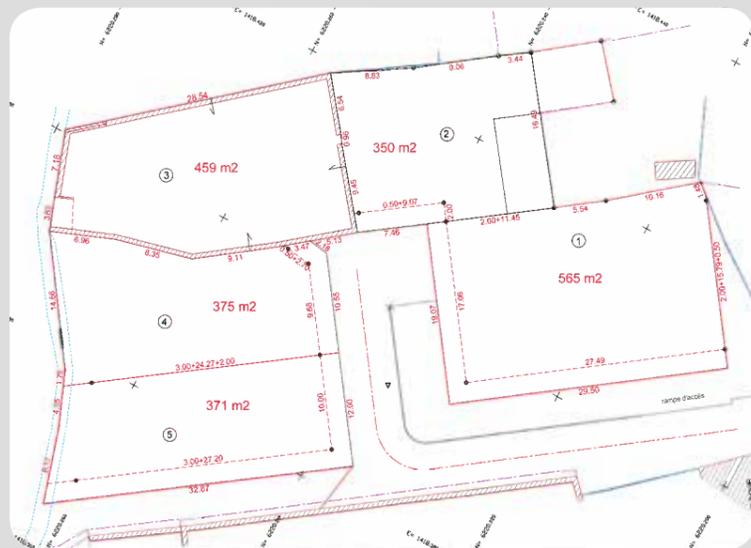
LOT N°	Surface	Prix HT	Prix TTC
43	880	46 200 €	55 440 €
44	810	42 525 €	51 030 €
45	980	51 450 €	61 740 €



SQUARE DES JARDINS

Parcelles à vendre

LOT N°	Surface	Prix HT	Prix TTC
4	375	20 833,34 €	25 000,00 €



COMMISSION PATRIMOINE



Vice-Président
Claude **POISSONNEAU**, Adjoint au Maire
Tél. : 06 83 41 36 26
Mail: cpoissonneau@mairie-de-vezins.com

Membres



Arnaud **MURZEAU**



Jean-René **BARILLÈRE**



Fabienne **CHEVALIER**



Ange **SABATINI**



Franck **ROBIN**

Bonjour, après une année 2017 bien remplie avec des travaux importants sur nos bâtiments, l'année 2018 sera pour la Commission Patrimoine une année de transition avec plusieurs projets à étudier : le projet de construction de la nouvelle gendarmerie, la poursuite du programme de mise en accessibilité et la rénovation d'un logement situé rue d'Anjou vont s'ajouter aux travaux d'entretien annuel du patrimoine. Voici, un peu plus en détail, les principaux travaux réalisés en 2017 et ceux qui sont programmés pour 2018.

POUR 2017

La restructuration du bâtiment de l'école primaire était un dossier complexe en raison de la courte durée pour la réalisation des travaux pendant les vacances d'été. L'architecte choisi et les artisans sélectionnés ont répondu au challenge et l'école a pu ouvrir à la rentrée. Bien sûr il y a eu quelques petites frayeurs et des petites interventions à effectuer après ouverture mais sans perturber la vie scolaire. Maintenant les enseignants et les élèves ont un outil de travail moderne et agréable.

La mise en accessibilité de la mairie s'est un peu décalée dans le planning mais nous n'avons pas de contrainte de date pour la réouverture. Le bâtiment est maintenant complètement opérationnel et le résultat est conforme aux attentes des utilisateurs et usagers. Merci de nous excuser pour le retard et pour la gêne occasionnée pendant le transfert de l'accueil Mairie-Poste, à la Maison des Associations.

POUR 2018

La construction d'une nouvelle gendarmerie

Suite à la révision du PLU, le dossier prend malheureusement un peu de retard et le début des travaux initialement prévu pour le printemps 2018 est compromis. La structure du sol a nécessité une analyse de terrain et impose des fondations spéciales et une disposition des bâtiments différente du projet initial avec un surcoût supplémentaire. Nous communiquerons de façon régulière sur l'avancement du dossier.

La mise en accessibilité de la salle omnisports

Des travaux seront effectués pour rendre les douches et sanitaires accessibles ainsi que des cheminements et stationnements à l'extérieur.

Rénovation du logement 11 rue d'Anjou

Toujours dans l'esprit de valoriser le patrimoine communal, nous allons rénover le logement qui sera laissé vacant par l'ancien locataire. Nous allons débuter ces travaux dès le premier trimestre de l'année afin de pouvoir le proposer à la location le plus tôt possible.

VOICI LES PRINCIPALES OPÉRATIONS EN FONCTIONNEMENT

ET EN INVESTISSEMENT POUR L'ANNÉE 2018

En fonctionnement :

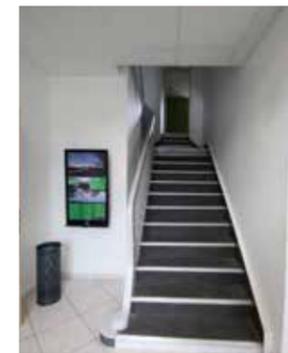
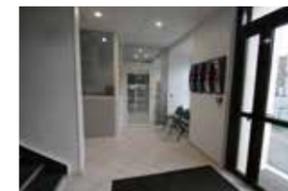
- Entretien de terrain pour 9 800 € (gazon, fertilisation, aération et sablage terrain de foot + divers),
- Entretien de bâtiment pour 10 500 € (plafond éclairage sanitaire MCL + réparations volets roulants de l'actuelle gendarmerie + divers),
- Maintenances diverses pour 24 600 € (vérification périodique des installations électriques, entretien des chaudières gaz, des logiciels, des copieurs et du site internet, des extincteurs, des poteaux incendie, des cloches, de l'horloge et du paratonnerre de l'église, traitement de l'air, contrôles des aires de jeux, défibrillateur, matériel de cuisine).

Nos dépenses en fonctionnement ont beaucoup augmenté cette année pour deux raisons. Nous aurons maintenant une maintenance fiable de notre système informatique pour la mairie et l'école publique ; et un nouveau contrôle obligatoire de la qualité de l'air sera réalisé pour la maternelle de l'école publique et la périscolaire (montant du contrôle 4 380 €).

En investissement :

- Mise en accessibilité de la salle de sport 7 300 €,
- Lavoir des poteries 2 000 €,
- Rénovation du locatif 11 rue d'Anjou 30 000 €,
- Achats divers (mobilier, chaises, tondeuse à buis, lecteur DVD et souris) : 2 400 €,
- Espace vert (aménagement talus rue Joseph Martineau et achat de vivaces) : 3 400 €,
- Nouvelle Gendarmerie (sur un budget annexe).

Toute la Commission Patrimoine vous souhaite une heureuse et agréable année 2018.



COMMISSION VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE ANIMATION - COMMUNICATION



Vice-Présidente
Nadia **BOUHATMI**, Adjointe au Maire
Tél. : 06 83 60 80 16
Mail : nbouhatmi@mairie-de-vezins.com



Michel
PORTAL



Liliane
TIJOU



Franck
ROBIN



Marylène
COTTENCEAU

Membres

Chères Vezinaises, Chers Vezinais

2017 s'est achevée... place à l'année 2018 pour de nouvelles aventures, que cette année soit douce et prometteuse...

Le 1^{er} avril 2017, la municipalité a organisé sa première matinée citoyenne qui a réuni, dans la bonne humeur, environ 80 vezinais âgés de 3 à 71 ans, afin de contribuer à des travaux d'embellissement de notre commune (désherbage, récolte de déchets abandonnés, nettoyage du mobilier urbain...). Pour les remercier de leur dévouement, la municipalité leur a offert un buffet campagnard. Comme la plupart d'entre eux se sont portés volontaires pour retenter l'expérience, une deuxième édition est d'ores et déjà prévue le samedi 14 avril prochain. La Commission Vie Associative et Culturelle commence à y travailler et souhaite organiser un temps fort le vendredi 13 avril, en conviant le Service Gestion des Déchets de l'Agglomération du Choletais pour une sensibilisation et recueillir leurs préconisations relatives au bon traitement des déchets, auprès des enfants de nos 2 écoles communales. Nous aurons l'occasion de vous en dire davantage dans notre prochaine gazette.

La 7^{ème} édition de la Fête de la Musique, en co-partenariat Comité des Fêtes/Municipalité, a rassemblé beaucoup de monde dans le centre-bourg, comme chaque année, afin d'y découvrir les talents des musiciens et des danseurs et se restaurer en famille ou avec les amis, et cela, toujours dans un esprit festif et chaleureux...

La municipalité remercie Laurent DELMAIS, Président du Comité des Fêtes et les membres de son équipe pour l'organisation de ce temps fort depuis plusieurs années. Nous avons appris dernièrement que tous les membres de cette association ne souhaitaient pas se représenter et démissionneraient donc le vendredi 2 février prochain, lors de leur assemblée générale annuelle. Vous l'aurez donc compris que la prochaine édition de la Fête de la Musique ne verrait peut-être pas le jour ; c'est pourquoi si certains d'entre vous souhaitez qu'elle perdure ou bien organiser d'autres manifestations sur notre commune, la municipalité vous invite à assister à cette assemblée générale du 2 février et sera à vos côtés pour vous accompagner dans la

réalisation de vos futurs projets...

D'ailleurs, nous convions l'ensemble des associations vezinaises le vendredi 9 février à 20 h 30, à la MCL, pour un temps d'échange et le partage de la galette des rois. Nous en profiterons pour diffuser un diaporama complet de chaque association nous ayant transmis récemment une présentation de leur bureau, de leurs activités...

Vous avez pu constater depuis début décembre... Vezins a revêtu ses habits de fête où guirlandes lumineuses et décorations diverses embellissent notre commune. Nous remercions vivement le personnel encadrant du Centre de Loisirs et les enfants ayant décoré toutes les barrières du centre-bourg, de la rue du Parc et de la rue des Landes, pendant 2 mercredis matins sous un froid hivernal.

La municipalité a fait le choix d'acter une location triennale auprès de la société Leblanc basée au Mans, pour la traversée entre la Maison des Associations et la boulangerie ainsi que pour les 25 décorations candélabres.

Un grand merci à M. et Mme Patrice GIRARD et le club de l'Espérance qui ont eu l'idée d'organiser une soirée vin chaud et découverte des illuminations extérieures de M. et Mme GIRARD. Les fonds récoltés lors de cette soirée ont été redistribués au comité téléthon.

Merci également aux riverains des rues des Landes, de la Porte et des Montées qui ont décoré l'extérieur de leur habitation à cette occasion.

Enfin, nous en profitons pour rappeler à nos jeunes vezinais âgés de 11 à 17 ans qu'ils peuvent participer un mercredi après-midi mensuel à SODA FUN, encadrée par Élise JAN, animatrice au Centre Social Chloro'Fil. Ces activités sont gratuites et se déroulent à la Maison des Associations de 14 h 00 à 17 h 00. Pas besoin d'inscription au préalable ; toutes les dates sont communiquées à la rubrique de Chloro'Fil, page 31.

Les membres de la Commission Vie Associative et Culturelle vous souhaitent une excellente année 2018.



COMMISSION AFFAIRES SOCIALES



Vice-Président
Michel **HERVÉ**, Adjoint au Maire
Tél. : 06 83 60 29 03
Mail : mherve@mairie-de-vezins.com

Membres



Marylène
COTTENCEAU



Liliane
TIJOU



Véronique
LOPÈS

Chers Vezinais et Vezinaises,

La Commission Sociale se réunit une fois par mois ou plus si nécessaire. Cette année, la Commission a organisé le repas des aînés, le 1^{er} octobre 2017, offert par le CCAS. 109 personnes, dont élus et deux musiciens, ont été servis par les jeunes de 20 ans ; le repas était préparé par le restaurant « Le Lion d'Or ». Nous avons accueilli cinq nouveaux participants âgés de 70 ans qui sont venus rejoindre le groupe.

Nos doyens au repas ont été honorés lors de cette journée : Madame Marie de Terves et Monsieur Joseph Augereau (La Grande Levée). L'après-midi a été animée par « Dancing Musette ».

Remerciements à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette journée.

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) : plusieurs aides ont été distribuées pour paiement de factures (assurances, eau, EDF).

Aide Alimentaire : une moyenne de cinq familles ont bénéficié d'une aide alimentaire. 410,15 kg de produits ont été distribués pour le premier semestre 2017, soit un coût pour la commune de 122,26 €.

Transports solidaires : nous avons actuellement 30 bénéficiaires d'inscrits. Le service qui répond à des besoins ponctuels de déplacement fait appel à des chauffeurs bénévoles, qui sont actuellement au nombre de 9 et ont parcouru environ 2 000 km en 2017. N'hésitez pas à vous inscrire en Mairie, si vous souhaitez devenir chauffeurs bénévoles. Nous vous attendons ! Une réunion est prévue 1 fois par trimestre pour établir les plannings dans une ambiance conviviale et sympathique.

Demandeurs d'emploi sur la commune

Décembre 2016	Décembre 2017
164 demandeurs d'emploi	128 demandeurs d'emploi
68 hommes	58 hommes
96 femmes	70 femmes
104 indemnissables	83 indemnissables
60 non indemnissables	45 non indemnissables

Étude statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité 2018

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee) effectue depuis de nombreuses années sur toute l'année une importante enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage ou ne travaillent pas (étudiants, retraités...). Mettant en œuvre des critères définis par le Bureau International du Travail, elle est la seule source permettant des comparaisons internationales. Elle fournit également des données originales sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, les conditions d'emploi ou la formation continue.

À cet effet, tous les trimestres, 73 000 logements, tirés au hasard sur l'ensemble du territoire, sont interrogés. Ils ont enquêté six trimestres consécutifs : les premières et dernières enquêtes se feront par visite au domicile des enquêtés, les enquêtes intermédiaires par téléphone. La participation à cette enquête est fondamentale, car elle détermine la qualité des résultats. La procédure : Un enquêteur de l'Insee prendra contact avec les enquêtés. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Les réponses resteront strictement

confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques : la loi en fait la plus stricte obligation.

La Commission Sociale et le CCAS vous offrent ses meilleurs vœux pour l'année 2018.

Notre doyenne s'est éteinte... Portait de Madame Cécile POTIER



Juillet 2017

Née le 26 février 1910 aux LUCS SUR BOULOGNE (85)
Décédée le 28 octobre 2017 dans sa 108^{ème} année.

Mme POTIER a traversé deux guerres mondiales et a subi les bombardements de Nantes.

Arrivée à Vezins en 1955 avec son mari et leurs deux enfants, elle a tenu un petit commerce de bonneterie, puis a travaillé à l'usine de chaussures masculines « La Vézinaise » jusqu'à sa retraite.

Ne pouvant plus voyager en couple suite au décès de son mari en 1986, ses occupations sont devenues la marche, la lecture de son journal au quotidien et tous les mardis après-midi, c'était un réel plaisir pour elle, en grande forme malgré son grand âge, de recevoir ses amies pour jouer au Triomino, à son domicile Square des Tilleuls à Vezins jusqu'à début octobre. Ensuite, elle fut hospitalisée 3 semaines en soins palliatifs à Chemillé avant de nous quitter.

COMMISSION VIE SCOLAIRE

Vice-Président

Arnaud **MURZEAU**, Adjoint au Maire
Tél. : 06 83 60 07 30
Mail : amurzeau@mairie-de-vezins.com



Membres



Valérie **CHOIMET**



Linda **DEROUINEAU**



Séverine **LAIZET**



Marylène **COTTENCEAU**

2017 - L'école de l'Èvre se relooke

La mairie devant être réaménagée afin de répondre aux normes d'accessibilité, le Conseil Municipal en a profité pour augmenter son prêt afin de réaménager également l'école publique de l'Èvre.

En effet, les bâtiments de la mairie et de l'école étant imbriqués les uns dans les autres, les classes élémentaires ont subi des aménagements plus confortables.

L'objectif des travaux consistait à redimensionner deux classes, en apportant un maximum de lumière naturelle. À cet effet, nous avons donc récupéré l'espace entre les deux classes (le bureau de la directrice et la salle informatique). Finalement, nous avons en plus du redimensionnement des deux classes, revu l'ensemble de l'éclairage, des peintures, des rangements (création de placards coulissants derrière les tableaux), l'achat d'ordinateurs portables, l'installation d'écrans coulissants et des vidéos projecteurs pour les trois classes élémentaires. Les classes maternelles sont également pourvues de tablettes tactiles et d'un nouveau système de chauffage. Un nouveau bureau pour la directrice a aussi été créé.

2018

La fin de la semaine à 4,5 jours. On se dirige tout droit vers un retour en arrière.

Avant 2013, sous le quinquennat Hollande, Vincent Peillon, Ministre de l'Éducation Nationale, imposait la réforme des nouveaux rythmes scolaires pour les écoles publiques.

Le Conseil Municipal est favorable à cela et doit transmettre la nouvelle organisation scolaire au plus tard le 15 janvier prochain.

La Commission Scolaire vous souhaite ses meilleurs vœux de bonheur et de réussite pour l'année 2018.



ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

Raphaël BARDIN	2 février 2017
Mathilde CHARRUAU	2 février 2017
Izia BOUCHET	1 ^{er} mars 2017
Ezio GUERET	7 mars 2017
Malya LAVAND DELARUELLE	7 mars 2017
Alyssa LE CUNFF	11 mars 2017
Loélia BOULTAREAU	3 mai 2017
Lesly GABET	8 mai 2017
Léonie GABORIEAU	23 mai 2017
Owen RADAY	31 mai 2017
Andréa SECHET	10 juin 2017
Paul DUVEAU	18 juin 2017
Manolie RICHARD	21 juin 2017
Néo AVRIL	22 juin 2017
Tao GALLET	11 août 2017
Asmahi DAOUD	28 août 2017
Noa HORPIN	2 septembre 2017
Timothé CHARLOT	3 septembre 2017
Soline GUIBERT	29 septembre 2017
Augustin MORILLE	4 octobre 2017
Camille DAVY	21 octobre 2017
Alyssa BESNARD	5 novembre 2017
Noah CHABOT	27 octobre 2017
Manon NAUD	7 décembre 2017
Ezyo GRANDVEAU NAVARRO	20 décembre 2017



MARIAGES

Alexandra BATAIS et Mathieu MURZEAU	6 mai 2017
Emeline BOUTIN et Arnaud HAMELIN	15 juillet 2017
Audrey FROUIN et Nicolas MORATTI	22 juillet 2017
Aurélié REVEAU et Eric NUSSBAUMER	26 août 2017



DÉCÈS

Claude LORÉ	28 janvier 2017
Josette PENON (née MÉRESSE)	6 février 2017
François BOUTIN	6 mars 2017
Maryvonne LEVRARD (née PAPIN)	19 mars 2017
Xavier CESBRON	31 mars 2017
Francis BARBEAU	5 avril 2017
Mickaël GUÉRET	18 mai 2017
Renée DUTAY (née BREMOND)	21 mai 2017
Edouard BACLE	25 juin 2017
Gabrielle BIZON (née CESBRON)	20 août 2017
Louis RAUTUREAU	24 août 2017
Pierre CESBRON	19 septembre 2017
Monique CESBRON (née THOMAS - OUVARD)	28 septembre 2017
Jacqueline CESBRON (née BLOIS)	3 octobre 2017
Cécile POTIER (née ARNAUD)	28 octobre 2017
Roland BRETAUD	1 ^{er} décembre 2017
Bruno BELLANGER	29 décembre 2017

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ



Il faut se rendre à la mairie de Cholet, Chemillé-en-Anjou, Lys-Haut-Layon ou Beaupreau-en-Mauges.

Pièces à fournir

- Deux photos récentes prises chez un photographe
- Pour une première demande: la copie intégrale de l'acte de naissance
- Pour un renouvellement: la carte d'identité et la date, le lieu de naissance et prénoms des parents.
- Un justificatif de domicile (quittance de loyer, avis d'imposition, facture EDF, France Télécoms...) datant de moins de 6 mois.
- La déclaration de perte ou de vol le cas échéant.
- Pour la demande de carte d'identité: 25 € en timbres fiscaux en cas de non-présentation de l'ancienne CNI, périmée ou non.

PASSEPORT

Le passeport biométrique est délivré dans le département du Maine et Loire. Seules certaines communes sont habilitées à recevoir les demandes de passeport dont Cholet et Vihiers.



Validité du passeport: 10 ans

NOUVELLE PERMANENCE DE CONCILIATION A PARTIR DE JANVIER 2018

Monsieur Jean-Maurice BUREAU, Conciliateur de Justice assurera une permanence le 3^{ème} jeudi de chaque mois en matinée à la Mairie de Maulévrier sur rendez-vous au ☎ 06 76 66 63 17.

SITE INTERNET

N'hésitez pas à nous faire part de vos informations et manifestations que vous souhaiteriez y faire paraître, après validation de la Commission de la Communication:

www.mairie-de-vezins.com



RECENSEMENT CITOYEN > OBLIGATOIRE



QUI ?

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

POURQUOI ?

L'attestation de recensement, puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se présenter aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, conduite accompagnée, permis de conduire...). Le recensement citoyen obligatoire (RCO) dans les délais facilite toutes ces démarches citoyennes, ainsi que l'inscription des jeunes sur les listes électorales.

COMMENT ?

Deux possibilités:

• Par internet:

- 1 - Créer votre compte sur www.mon.service-public.fr. Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants: pièce d'identité et livret de famille.
- 3 - Allez dans la rubrique "Catalogue des services", cliquez sur "Les démarches", puis, dans la zone "Recherche" tapez "Recensement citoyen en ligne".
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

• À la Mairie de votre domicile

Munissez-vous des documents suivants: pièce d'identité et livret de famille.

Pour tout renseignement sur le recensement citoyen obligatoire ou sur la JDC (*Journée Défense et Citoyenneté*) veuillez contacter l'accueil du Centre du Service National d'ANGERS (02 44 01 20 50) ou le CSN via le formulaire de contact sur www.defense.gouv.fr/jdc

PRESSE LOCALE



Le Courrier de l'ouest

M. **GUIBERT** Dominique ☎ 06 25 26 13 35
Adresse mail: dominique.guibert3@free.fr



Ouest France:

Mme **GAUTHIER** Fabienne ☎ 02 41 46 01 98 / 06 70 40 94 10
Adresse mail: fabienne.gauthier49@gmail.com



Nous vous informons que des exemplaires du **Synergences** sont à votre disposition en Mairie en cas de non distribution dans vos boîtes aux lettres. De plus, vous avez la possibilité de le recevoir gratuitement par voie postale.

À cet effet, merci de contacter Synergences

☎ 02 44 09 25 20
synergences-hebdo@agglo-choletais.fr

Pour annoncer vos événements:
(assemblées générales, concerts, animations),
pensez au site internet: www.infocale.fr

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Venez retrouver vos commerçants, le mardi matin, sur le marché de Vezins, Place du Général de Gaulle.



GROUPEMENT ACHAT DE FUEL VEZINS

Passez votre commande auprès de M^{me} BERNIER
☎ 02 41 64 46 17.

Les livraisons auront lieu l'après-midi aux dates suivantes:
Mardi 6 février 2018 - mardi 6 mars 2018

RÈGLEMENT « ACCÈS AUX CHEMINS DE RANDONNÉES »

Par arrêté n° 6/2012 en date du 19 janvier 2012, la circulation des véhicules à moteur est interdite de manière permanente sur les voies de la commune:



- chemin rural dit Vieux chemin Cholet
- chemin rural n° 2 dit de l'Espronnière
- chemin rural n° 5 dit de la Grenauderie
- chemin rural n° 11 de Reignier à la Gâterie
- chemin rural n° 13 du Plessis Breton
- chemin rural n° 23 dit des Blouères et des Nouettes
- chemin rural n° 24 dit de la Verrerie
- chemin rural n° 26 dit de la Pariserie
- chemin rural n° 27 dit de la Limonière
- chemin rural n° 28
- chemin rural n° 29 dit de la Marminière
- chemin rural n° 30 dit de la Bâte
- chemin rural n° 31 dit des Foulons
- chemin rural n° 32 dit de la Charonnière
- chemin rural n° 34 dit de la Seigneurerie
- chemin rural n° 36 dit du Fortrat
- chemin rural n° 37

Cette interdiction ne s'applique pas aux véhicules utilisés pour remplir une mission de service public ou à des fins professionnelles d'exploitation et d'entretien des espaces naturels desservis.

PLANNING

BALAYAGE 2018

- Jeudi 29 mars
- Mercredi 30 mai
- Mercredi 29 août
- Jeudi 29 novembre



Carrelage & Faïence

Vente et pose **carrelage / faïence / terre cuite / pierre naturelle / mosaïque**
Neuf et rénovation

Tél : 06.18.92.74.99 / 02.41.30.90.89
gaborieau.anthony@gmail.com - VEZINS

NOUVEAUX ARRIVANTS

Si vous êtes arrivés sur Veziens depuis peu ou si vous venez d'arriver, n'hésitez pas à vous faire connaître en Mairie.



ENCOMBRANTS

Les personnes âgées souhaitant se débarrasser d'encombrants (appareils ménagers et autres) sont invitées à se faire connaître en Mairie. Les employés communaux procéderont au ramassage :



Le vendredi 27 avril 2018
Le vendredi 27 juillet 2018
Le vendredi 30 novembre 2018

RAPPEL

Ce service est seulement proposé à destination des personnes ayant des difficultés pour se déplacer et sans famille à proximité, ni moyen de locomotion.

EMMAÜS

Une collecte a lieu le 1^{er} samedi de chaque mois de 9 h 00 à 12 h 00 - rue des Frairies.



Contact : M. et Mme BOUVET Alain
☎ 02 41 64 45 88

GESTION ET COLLECTE DES DÉCHETS

JOURS DE COLLECTE DES DÉCHETS POUR LA COMMUNE DE VEZINS



ORDURES MÉNAGÈRES
Mercredi
Toutes les semaines

EMBALLAGES MÉNAGERS
Jeudi
Semaines impaires

ATTENTION : à l'occasion des jours fériés toutes les tournées sont annulées pour être décalées au lendemain et ceci jusqu'au samedi inclus

Néanmoins, à partir du mois de mai ou juin prochain, le ramassage des poubelles marron sera effectué tous les 15 jours.

Les emballages tels que les pots de yaourts, les sacs plastiques et les barquettes en polystyrène seront à jeter dans la poubelle jaune, et non plus dans la poubelle marron. L'idée est de réduire la quantité d'ordures ménagères.

Aussi, la poubelle jaune prendra forcément du poids. À cet effet, les usagers auront la possibilité de faire la demande d'une poubelle jaune au volume plus important ; ce service sera bien entendu gratuit.

CARTE D'ACCÈS DÉCHETTERIES ET ÉCO-POINTS

La carte d'accès deviendra obligatoire dans toutes les déchetteries et les éco-points du territoire. Sa mise en application sera effective à compter du mois de juin prochain.

Pour les usagers veziens n'ayant pas de carte d'accès à ce jour, deux possibilités d'en faire la demande :

- 1 Par internet sur www.cholet.fr chaîne thématique Environnement (www.cholet.fr/mairie/dechetterie_carte.php)
- 2 Formulaire papier à demander au service Gestion des Déchets au n° vert gratuit 0800 97 49 49

L'Agglomération du Choletais est propriétaire des bacs et en assure les réparations ainsi que les dotations.

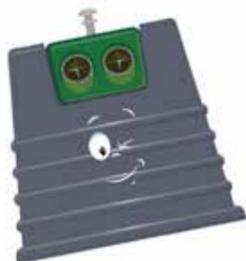
Pour des soucis de bac, contacter le 0 800 97 49 49 (n° vert gratuit depuis un fixe).

Néanmoins les usagers ont les obligations suivantes :

- assurer le nettoyage et l'entretien des bacs,
- rentrer les bacs le jour même et le plus tôt possible après le passage de la benne. Les bacs ne doivent pas rester sur la voie publique entre deux jours de collecte,
- contacter le 0 800 97 49 49 (n° vert gratuit depuis un fixe) en cas de vol ou de perte des bacs.



Tout autre contenant que les bacs mis à votre disposition par la Communauté d'Agglomération du Choletais (CAC), la Communauté de Communes du Bocage (CCB) et le Syndicat Mixte pour la collecte et le Traitement des Ordures Ménagères (SMITOM) ne seront pas collectés. Ces bacs sont dorénavant la propriété de l'Agglomération du Choletais (AdC). Les encombrants ne sont pas collectés, ils sont à déposer par les usagers en déchèterie.



COLLECTE DE VERRES

Le verre est à déposer dans les colonnes d'apport volontaire déjà mises en place sur votre commune.



APEC

L'Association des Parents d'Élèves de l'École Communale remercie toutes les personnes qui ont participé à la Boum Fluo des enfants le dimanche 15 octobre 2017. Les enfants ainsi que les parents ont pu danser et s'amuser sur les rythmes endiablés des musiques proposées par DJ Jems qui a pu nous apporter toute son expérience et son savoir-faire. Nous le remercions vivement et chaleureusement et lui souhaitons le meilleur dans cette carrière musicale.

Le Conseil d'Administration de l'association a été renouvelé le vendredi 29 septembre 2017, lors de son assemblée générale. Il se compose ainsi : Anne-Claire FRANQUET (Présidente), Fabien PLANA (Trésorier), Nicolas BERGER (Secrétaire), Ludivine CESBRON (Vice-présidente), Eve BERTHAU (Trésorière adjointe) et Myriam BAUMARD (Secrétaire adjointe).

L'association compte environ 65 % de familles adhérentes fréquentant l'école publique. Elle reste aussi sensible aux besoins des familles non adhérentes afin de pouvoir répondre



aux attentes les plus larges et surtout de partager des moments forts avec les enfants hors temps scolaire.

En ce début d'année scolaire, l'association a acheté des jeux d'extérieur pour les enfants de l'école (2 draisiennes) mais également du matériel pédagogique (visualiseurs pour les vidéoprojecteurs dans 3 classes).

Après les fêtes de fin d'année, l'association proposera tout d'abord une vente de fouaces au mois de février. Les parents seront naturellement prévenus à travers les cahiers de liaison de leurs enfants. La vente ne sera pas exclusivement réservée aux parents de l'école publique mais proposée à l'ensemble des habitants de la commune. Les informations nécessaires seront affichées dans la ville en début d'année.

De nombreuses autres animations seront proposées aux enfants de l'école ainsi qu'aux habitants de la commune. Nous vous tiendrons informés à travers les bulletins municipaux ou dans les cahiers de liaison.



Entreprise de propreté



Service à la personne

Actionnet s'occupe de tout!

Crédit d'impôt ou réduction sur toutes nos prestations, CESU accepté.

ST GEORGES DES GARDES

TÉL. 02 41 29 23 50

www.actionnet.a3w.fr



Travaux Publics & Particuliers

Terrassement en tous genres
Assainissements – Voiries – Réseaux divers
Goudronnage – Enrobés
Livraison : pierre, gravier, sable

VEZINS – 02 41 64 40 14

ÉCOLE PRIVÉE



APEL

L'école st joseph et ses diverses activités...

Une nouvelle année scolaire a commencé il y a maintenant quelques mois ! Les enfants ont pu découvrir à la rentrée de septembre un nouvel aménagement de la cour. Ce lieu propose maintenant des activités ludiques, des espaces de rencontre entre les enfants dans de bonnes conditions de sécurité. C'est un projet aussi bien d'aménagement que pédagogique, il permet de travailler un des points importants de notre projet d'école qui est le « vivre ensemble ».

Diverses activités ont débuté au sein de l'école. Dès le mois de novembre, 7 séances de patinoire ont été proposées pour les GS/CP et CE1/CE2. Elles seront suivies par les séances de piscine mi-décembre jusqu'à mi-mars, pour les élèves de CE1/CE2 et CM1/CM2.

En janvier, le spectacle des « 3 chardons » sera proposé pour les élèves de maternelle et de CE1/CE2. Pour les CM1/CM2, la classe découverte se déroulera du 16 au 20 avril en Normandie : une chance formidable pour les élèves qui seront guidés sur les différents sites préservés du débarquement, comme les sites des plages et dans les différents musées qui y sont consacrés, afin de leur permettre de comprendre certains enjeux humains, stratégiques et matériels de la 2nde guerre mondiale, dans un souci de sensibilisation à la paix, avec comme résonnance le monde actuel.

Il est prévu aussi une activité « golf et piste routière » en mai-juin, pour les CM.

Le directeur du collège de Maulévrier, M. Laurent LARGEAU, est intervenu le vendredi 8 décembre, afin d'informer les élèves de CM2 sur leur future rentrée en 6^{ème}. Ils ont pu poser toutes leurs questions et se projeter sereinement vers le mois de septembre prochain.



Le lundi 11 décembre, les enfants de maternelle ont bénéficié d'une animation sur les déchets et notre planète grâce à une proposition de l'Agglomération Du Choletais. Ceci nous permettra de faire du lien avec la collecte de papier, qui se fera le week-end du 17 et 18 mars 2018.

Ce même jour, les CE/CM se sont rendus à la bibliothèque de Veziens. À leur tour, les élèves de maternelle y sont allés le jeudi 14 décembre.

La Célébration de Noël a eu lieu le 21 décembre.

À partir de janvier jusqu'en avril, le Centre Socio-Culturel Chloro'Fil interviendra tous les vendredis de 11 h 00 à 12 h 00, avec les élèves de CM, sur le « jeu » : savoir lire et comprendre les règles, jouer ensemble, respecter les règles.

Peut-être commencez-vous à vous questionner sur la prochaine scolarisation de votre enfant ? Nous organisons des **PORTES OUVERTES** vers la fin du mois de mars. Vous pouvez déjà contacter l'école : au 02 41 64 40 05 ou vezins.stjoseph@ec49.fr.

DATES À RETENIR pour les manifestations au sein de l'APEL :

CONCOURS DE PALET :
Vendredi 9 février 2018,
à partir de 19h30, à la MCL. Ouvert à tous !
Restauration sur place. Palets non fournis.

MARCHÉ DE PRINTEMPS :
Centre bourg de Veziens, courant Avril/Mai.

KERMESSE :
Samedi 23 Juin 2018 à la MCL, avec défilé des enfants en début d'après-midi, place du Général de Gaulle puis spectacle à 15 h 00 et ouverture des stands à 16 h 00 avec de multiples jeux : pêche à la ligne, châteaux gonflables...
Buvette, frites et repas chaud le soir (à réserver un peu avant la Kermesse).



Chers parents, enfants, partenaires...

La Commission Scolaire et l'équipe d'animation vous souhaitent une excellente année 2018 et vous remercient pour votre confiance.

Faire en sorte que les enfants passent d'agréables moments à l'accueil périscolaire et de loisirs restera encore cette année notre priorité.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

La périscolaire est un lieu d'activités libres, et de détente, où l'enfant peut choisir celles qui l'intéressent :

- dessin, jeux de société, lecture, baby-foot, ping-pong...
- jeux extérieurs lorsque le temps le permet
- Faire ses devoirs avec l'aide d'un animateur

L'accueil périscolaire est ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7 h 00 à 9 h 00 et le soir de 16 h 30 à 19 h 00. Un service de garde est également proposé chaque mercredi de 7 h 00 à 18 h 15 en demi-journée ou en journée, avec ou sans repas. En 2017, 151 enfants ont fréquenté la périscolaire.

Depuis la rentrée 2017, les effectifs ont encore fortement augmenté. Face à cette évolution, le personnel encadrant adapte au mieux leur planning pour répondre à la demande des familles. Cependant, l'équipe d'animation doit respecter le nombre de places attribuées sur l'agrément délivré par les services DDS et PMI. Ce qui explique, malheureusement, que nous sommes parfois contraints de refuser certains enfants à nos services.

Ainsi, afin d'assurer la sécurité physique et affective des enfants mais aussi de permettre à l'équipe de professionnels d'anticiper et d'organiser l'accueil périscolaire et extrascolaire, nous attirons donc votre attention sur l'importance de prévoir au maximum l'inscription ou la désinscription de vos enfants à nos services.

ACCUEIL DE LOISIRS EXTRASCOLAIRE

L'Accueil de Loisirs Extrascolaire propose des activités diverses et variées aux enfants qui ont entre 3 et 12 ans, durant les vacances scolaires.

Avant chaque période de vacances, une plaquette d'information est transmise aux enfants par le biais des écoles. Ils pourront ainsi découvrir le thème proposé par l'équipe d'animation. En 2017, 120 enfants se sont inscrits à l'accueil de loisirs (petites vacances et été).



P'TIT RETOUR SUR L'ANNÉE 2017

Au printemps, l'équipe d'animation a réitéré son thème « Koh-Lantha » qui fait la grande joie des enfants chaque année. Le thème « Voyage autour du Monde » a rythmé tout l'été, avec des sorties comme le labyrinthe à St^e Christine, le Parc Ouistiti à Beaucouzé, ou encore des parcs d'attractions comme celui d'Indian Forest ou le Parc de la Vallée à Massais. Pendant les vacances d'octobre, les enfants étaient encore très nombreux. Tout au long de la semaine ils se sont amusés autour du thème : « quand je serai grand, je serai... »



Des panneaux acoustiques ont été posés pendant la période estivale dans nos locaux.

A VOS AGENDAS
L'Accueil de Loisirs Extrascolaire sera ouvert :

Du 26 février au 2 mars
Du 25 au 27 avril et du 2 au 4 mai
Du 9 juillet au 3 août
et du 27 au 31 août

INFOS

Différents documents téléchargeables sont à votre disposition : règlement intérieur, programme d'animation, dossier d'inscription sûr : www.mairie-de-vezins.com
Nous restons également disponibles pour tout renseignement complémentaire.
☎ 02 41 64 94 65 / enfance.vezins49@orange.fr
📍 10 rue du parc 49340 VEZINS



Le bureau et les adhérents vous adressent leurs meilleurs vœux sportifs pour la nouvelle année !

GYM DÉTENTE / DOUCE

L'association GYM est composée de deux groupes mixtes et propose tous les mercredis :

- Gym douce de 9 h 00 à 10 h 00 animée par Patricia
- Gym détente de 20 h 30 à 21 h 30 animée par Stéphane

Vous pouvez venir les découvrir en participant à une séance ; il est toujours possible de s'inscrire et de rejoindre l'un des deux groupes.

L'assemblée générale s'est déroulée le mercredi 10 janvier au foyer de la salle omnisport.

Contacts :

Odile COTTENCEAU ☎ 06 28 05 38 91 / Paul PAVAGEAU ☎ 02 41 64 94 34



ÉTOILE CYCLISTE VEZINS - CHANTELOUP

L'Assemblée Générale du Club s'est déroulée le samedi 18 novembre 2017 avec la présence exceptionnelle de Monsieur le Président Départemental de la Fédération Française de Randonnée Dominique MACÉ, accompagné de Monsieur Jacques BONHOMMET. Ils ont présenté le fonctionnement et le rôle de la F.F.Randonnée et aussi répondu à toutes les questions posées par les membres présents concernant la sécurité, les assurances et l'intérêt des licences dans un club.

Les activités du club

- Préparation du W.E. Ascension 2018 qui se déroulera dans les Côtes d'Armor à ST SAMSON SUR RANCE du 10 au 13 mai 2018.
- Sorties pédestres pour les marcheurs le dimanche matin à 9 h 00 place des Acacias, ou 8 h 15 lors de déplacements pour des randonnées à l'extérieur.
- Sorties possibles aussi pour les cyclos le dimanche matin même horaire que les marcheurs, ou le mercredi.

Le club compte actuellement 39 membres, cyclotouristes, vététistes et marcheurs.

Si vous êtes intéressés pour y adhérer, vous serez les bienvenus.

Le Club vous souhaite à tous une très bonne année sportive pour 2018.



TENNIS ENTENTE VEZINS - CHANTELOUP LA TOURLANDRY

Cette saison, nous avons engagé en championnat une équipe masculine senior, une équipe féminine senior, une équipe masculine senior+ et 2 équipes jeunes. Les entraînements des jeunes et des seniors se déroulent les lundis, mercredis et jeudis. Vous pouvez noter sur votre agenda la journée « crêpes-raquettes » qui aura lieu le dimanche 4 février 2018 après midi, à la salle des Sports de Vezins.

Le tournoi de double est programmé le samedi 2 juin 2018.

Vous pouvez retrouver toutes les informations relatives au club sur notre site www.entente-tennis-vezins.clubeo.com ou nous adresser un message à esvezinsct@gmail.com

BAD LOISIR VEZINS B.L.V.

Le B.L.V. (Badminton Loisirs Vezins) et l'ensemble de ses adhérents vous souhaitent une bonne et heureuse année 2018. L'association est spécialement orientée badminton loisirs et détente sans compétition.

Les rencontres se déroulent le mardi de 20 h 00 à 22 h 30. Nous comptons actuellement 27 adhérents.

Pour tous renseignements :
Alain QUETE - ☎ 02 41 64 01 68



VOLLEY-BALL DE VEZINS

Un « succès » collectif

Notre club tient le rythme depuis très longtemps. Comme chaque année, le gymnase a été et continue d'être animé par du volley-ball « détente », tous les jeudis soir et ce, par une équipe de 12 joueurs motivés et dynamiques. Cette équipe est inscrite dans le championnat de la Fédération Sportive et Culturelle de France du Maine et Loire. Elle évolue depuis plusieurs années dans le Groupe A. Vezins a terminé 4^{ème} du classement de la saison 2016/2017. Inscrite en parallèle en coupe excellence, Vezins ressort victorieuse de cette coupe contre CHOLET JF le 18 mai 2017 et espère conserver son titre en 2018.



Philippe GUERRY

Le Breuil - 49340 Vezins
Tél. 02 41 62 39 56 - Port. 06 75 20 47 52
Mail : crealyspaysage@gmail.com

Hôtel Restaurant

8 rue Nationale – 49340 VEZINS
Tél. : 02 41 64 40 06 – Fax : 02 41 64 90 50
www.lion-dor.fr

GARAGE BOUVET.S

RÉPARATION TOUTES MARQUES
TOURISME / UTILITAIRES

VENTE
véhicules neufs / occasions
DIAGNOSTIC
ENTRETIEN
CLIMATISATION
PARE-BRISE...

AVEC ou SANS RDV

02 41 49 96 37
garage-bouvet@orange.fr



ENTENTE SPORTIVE TOURLANDRY - VEZINS - CHANTELOUP

Pour la 4^{ème} saison de l'ESTVC, un nouveau bureau a été élu. Souhaitons la bienvenue à Alain DEBELLY, Richard GOUJON, Sébastien GRENOUILLEAU et Freddy CHEVALIER, nouveaux membres du bureau, soit un effectif de 13 membres.

Le bureau :

Président : Vincent GOURICHON
Trésorier : Sébastien LEMASSON
Secrétaire : Emmanuel CHALOPIN
Responsable école de foot : Anthony LAROCHE

Avec 20 joueurs seniors, 1 seule équipe Senior a été inscrite pour cette saison.

Dirigée par Fred LEJEAN, nous leur souhaitons une bonne 2^{ème} partie de saison.

Au vue de la situation, le bureau est actuellement en cours de réflexion sur l'avenir du club, et la possibilité d'un rapprochement avec un club voisin.

Pour ceux qui ne pourraient pas jouer le dimanche, une équipe Loisirs évolue le vendredi soir en entente avec l'équipe Loisirs de Maulévrier. Dirigée par Sébastien BESNARD, elle se compose de 24 joueurs qui pratiquent le football par plaisir.

Concernant le groupement avec Trémontines et St Georges des Gardes, 4 équipes sont engagées :

2 équipes U15 et 2 équipes en U17. Les U17 A ont accédé à la 1^{ère} division à la fin de leur 1^{ère} phase.

Les U15 sont entraînés par Anthony PIET, et les U17 par François FAUCHARD.

MANIFESTATIONS À VENIR :

- Samedi 10 mars : Bal du foot
- Jeudi 10 mai : Tournoi de l'ascension
- Vendredi 8 juin : AG du club

N'hésitez pas à venir consulter notre site pour plus d'informations : estvc.footeo.com



Le foot d'animation représente cette saison encore une grande partie des effectifs avec 80 licenciés de U6 à U13. Les entraînements sont dirigés par Alain DEBELLY avec l'aide de nombreux bénévoles, tous les mardis à partir de 17 h 30.

Nous avons réalisé la 2^{ème} édition de notre trophée Devred, le 9 septembre 2017 et avons accueilli près de 340 enfants répartis en 16 équipes U13 et 18 équipes U11.

Le club a inscrit 2 équipes en U13 avec 21 joueurs en réalisant une entente pour cette saison avec le club de la Salle de Vihiers/Coron. L'équipe A évolue pour la 2^{ème} phase en Division Supérieure de district et l'équipe B en D3

En U11, 3 équipes sont inscrites avec 21 joueurs pour le début de la saison et le surclassement de certains joueurs U9.

Concernant le reste du foot d'animation, notons l'arrivée de 15 joueurs âgés de 6 ans.

Merci à tous ceux qui gèrent nos jeunes footballeurs et n'hésitez pas à venir nous aider. Nous recherchons toujours des volontaires pour l'organisation des plateaux du samedi et les entraînements du mardi soir.

Bonne saison à tous.

Pour nous contacter :

Le Président : Vincent GOURICHON ☎ 06 38 53 92 79
Le Secrétaire : Emmanuel CHALOPIN ☎ 06 32 86 86 53
estvc.secretariat@gmail.com

JUMELAGE FOOTBALL FRANCO/BELGE

L'Association du Jumelage a clôturé l'année 2017 avec la soirée du 9 décembre, sous le signe du soleil réunionnais. Cette année encore, vous étiez nombreux à y participer. Nous vous remercions de votre présence et comptons sur vous l'année prochaine le samedi 8 décembre 2018.

Nous vous rappelons que cette année, c'est à notre tour d'aller passer le week-end de la Pentecôte en Belgique, du 19 au 21 mai. Vous pouvez vous inscrire en contactant Laura CHARLOS :

☎ 06 74 90 76 02 ou par courriel : jumelage.vezins@gmail.com

Nous comptons sur votre présence afin de faire perdurer cette amitié franco-belge qui dure depuis déjà 41 ans maintenant...

Tout le bureau du jumelage vous offre ses meilleurs vœux pour 2018.

CLUB DE L'ESPÉRANCE

BILAN DE L'ANNÉE 2017

- 13 juin : L'Orchestre « Guy Roberto » a fait évoluer 150 personnes sur le parquet de la M.C.L.
- 22 juin : 57 personnes ont visité l'usine Pasquier puis 50 d'entre elles ont déjeuné aux Autruches à Yzernay suivi de la visite de l'élevage.
- 12 juillet : 33 personnes ont visité les jardins de la Cure à Mortagne sur Sèvre suivi d'un pique-nique au bord de la Sèvre et d'un voyage en train à vapeur.
- 16 août : 36 personnes ont participé au pique-nique du Club et 10 autres les ont rejoints l'après-midi.
- 13 septembre : 116 personnes ont participé au banquet de Valanjou financé par le Club au-delà des 5€ de participation.
- 24 septembre : 20 personnes sont allées voir « Artist en scène » à Yzernay. Le spectacle était génial.
- 11 octobre : 58 personnes ont participé au mini concours de jeux divers.
- 5 novembre : 294 personnes ont dansé au rythme de l'orchestre « Bruno Leblanc ».
- 22 novembre : Mini concours de jeux divers pour le Téléthon et tombola. Tous les gains seront remis au Téléthon.
- 30 novembre : 32 personnes sont allées voir le Spectacle de la Loge à Beaupréau sur L'Amérique Latine.
- 9 décembre : Nous avons pu assister au spectacle de « Candeloro » (Un Noël Magique) à Glisséo.
- 12 décembre : Concours de belote Interclubs à la M.C.L.
- 13 décembre : Goûter de Noël des adhérents.
- 16 décembre : Dégustation de vin chaud devant les maisons illuminées, rue des Montées, au profit du Téléthon.
- 31 décembre : Réveillon de la Saint Sylvestre à la salle annexe.

NOS PROJETS POUR 2018

- 17 janvier : L'Assemblée Générale a eu lieu avec élections et dégustation de la galette des rois.
- 21 février : Mini concours de bottereaux avec jeux divers : belote, scrabble, palets, tarot, triomino,...
- 18 mars : Théâtre à Saint Paul du Bois « Alors Arlette Heureuse ».
- 25 mars : Bal avec « Bruno Leblanc ». Soyez nombreux à venir danser sur la piste.
- 27 mars : Concours de belote Inter Clubs.

Bonne Année à tous



CHRISTIAENS - JEANNEAU - RIGAUDEAU

33 avenue de la Tessoualle
BP 31253 - 49312 CHOLET CEDEX
Tél. 02 41 65 66 16 - cholet@geocjr.fr

Créalys
PAYSAGE

Philippe GUERRY

Le Breuil - 49340 Vézins
Tél. 02 41 62 39 56 - Port. 06 75 20 47 52
Mail : crealyspaysage@gmail.com

Batel
Ingenierie d'énergies

Bureau d'études électrique, thermique, SSI
La Novathèque - 5, Bd Pierre Lecoq - 49300 CHOLET
☎ : 02.41.49.18.20 ☒ : contact@batel.fr
Site internet : <http://www.batel.fr>



SARL CHARLOS

POSE DE CARRELAGE
FAIENCE
CHAPE FLUIDE BELITEX

Thierry CHARLOS
40 rue Nationale - 49340 VEZINS
Tél. : 02 41 64 96 93
e-mail : sarl.charlos@wanadoo.fr





TROUPE THÉÂTRALE LES ACCROSCÈNES VEZINAIS

La troupe théâtrale a terminé sa saison 2017 à La Tessoualle avec un public conquis par la pièce «**LE TECHNICIEN**» d'**Eric ASSOUS**.

Cette année encore, nous avons pu intégrer nos jeunes au plus grand plaisir de tous...

Nous tenons à remercier notre public, toujours fidèle, mais également tous les bénévoles qui participent à l'organisation et ainsi au bon déroulement de nos représentations.

Nous vous informons que l'année prochaine, nous ne pourrons pas jouer à la Tessoualle, la commune fêtant les 10 ans de la salle TESSALIS, des festivités sont au programme et la salle ne peut pas nous être réservée au mois de novembre.

Nous avons quelques pistes pour jouer dans d'autres communes. Nous vous informerons par la presse dès que nous aurons finalisé notre choix.

L'assemblée générale de l'association a eu lieu le vendredi 19 janvier à la salle des Accroscènes.

Cette année, le spectacle des baladins aura lieu à CHANTELOUP-LES-BOIS, à la Salle des Loisirs les 2 et 3 juin 2018.

Vous pouvez nous retrouver sur notre page facebook www.facebook.com/lesacroscenesvezins



La troupe théâtrale « LES ACCROSCÈNES » vous souhaite une bonne et heureuse année 2018 et vous donne rendez-vous pour une nouvelle comédie fin 2018.



La Gaule Vézinaise a accueilli cette année de nouveaux adhérents vezinois. Nous vous invitons à faire de même et venir nous rejoindre.

L'association se porte bien. Les diverses manifestations (journée truite, vide grenier, journée détente) organisées ont apporté satisfaction et plaisir aux participants.

Les prévisions pour 2018 seront les mêmes. Nous communiquerons les dates sur les gazettes.

Nous serons heureux de vous accueillir à notre **Assemblée Générale le vendredi 16 février à 20 h 30**, à la Maison des Associations.

Contact : gaulevezinaise@outlook.fr

La Gaule Vézinaise vous souhaite une très bonne année 2018.

UNC / AFN VEZINS



Jeudi 18 janvier :

L'Assemblée Générale a eu lieu suivi du partage de la Galette des Rois.

Mardi 8 mai :

Commémoration de la Victoire Guerre 39/45 au cimetière de Vezins puis cérémonie à Nuailly.

Jeudi 6 septembre :

Réunion de l'UNC suivi du pique-nique de l'Association.

Dimanche 11 novembre :

Commémoration de l'Armistice Guerre 14/18 au cimetière de Vezins puis cérémonie à Trémentines.

Mercredi 5 décembre 2018 :

Commémoration conflits Tunisie / Algérie / Maroc à Cholet.

L'AFN / UNC vous offre ses meilleurs vœux pour l'année 2018.

UN VEZINAIS DÉCORÉ DE LA MÉDAILLE MILITAIRE

Pour la Fête Nationale, le vendredi 14 juillet, la musique et des troupes militaires de l'École du Génie d'Angers, de nombreux pompiers ainsi que de jeunes sapeurs-pompiers de la Compagnie Secouriste Sainte-Barbe et porte-drapeaux des anciens combattants, se sont rassemblés sur la place Travot à Cholet où le public et les familles sont venus en nombre à la prise d'armes.

Après le salut au drapeau et le passage en revue des troupes par les autorités, un Vézinois, Louis AUGEREAU, a été mis à l'honneur. Avec lui, trois autres récipiendaires étaient au centre de l'esplanade où, en présence du nouveau Député Denis MASSÉGLIA et du Sous-Préfet de Cholet, Christian MICHALAK, avec ses trois impétrants. Il a été décoré de la Médaille Militaire par le Général Denis PARMENTIER, Commandant de l'École du Génie. La Médaille Militaire est la troisième décoration française dans l'ordre de préséance, après l'ordre de la Légion d'Honneur et l'Ordre de la Libération. Elle est la plus haute distinction militaire française destinée aux sous-officiers et aux soldats et peut être concédée en récompense de services exceptionnels aux officiers généraux. Elle a été instituée, 50 ans après la Légion d'Honneur, le 22 janvier 1852 par Napoléon III.

Article du Courrier de l'Ouest du 18 juillet 2017

COMMÉMORATION DES CAMERONES

Le 30 avril 2018, les Anciens de la Légion Etrangère de Maine et Loire commémoreront le 155^{ème} anniversaire du Combat de CAMERONE, dans la petite mais non moins agréable et accueillante cité de VEZINS.

L'Amicale des Anciens de la Légion Etrangère de Maine et Loire (AALE 49) regroupe des Anciens Légionnaires de tous grades et de tous horizons ainsi que les officiers et sous-officiers ayant servi à la Légion Etrangère mais aussi des membres sympathisants (associés). Elle maintient les traditions propres à la Légion, ses rites, dont le plus important est la commémoration de CAMERONE, combat qui s'est déroulé le 30 avril 1863 au Mexique, symbole du don de soi, du respect de la parole donnée, et ce, jusqu'à la mort. Dans cet affrontement face à 2000 mexicains, 60 légionnaires ont donné leur vie pour que « la mission soit remplie ». C'est dire le courage et l'abnégation de ces hommes pour leur Patrie : « la Légion Etrangère », mais aussi pour la France, notre Patrie.

Pour les légionnaires, l'expression : « Faire Cameron » tant au combat que dans la vie est tout un symbole.

L'AALE 49 perpétue le respect de sa devise «Honneur et Fidélité», en poursuivant la solidarité entre ses membres, l'«Esprit de Corps» forgé et façonné au cours de leur engagement dans ce Corps d'Elite.

Si vous êtes un ancien légionnaire ou que vous souhaitiez nous rejoindre vous pouvez contacter le Président de l'Amicale :

Jean-Yves DURAND - 2 rue Saint Nicolas - 49260 le Puy Notre Dame.

Angela Coiff'



Salon Mixte - Coiffeur Visagiste

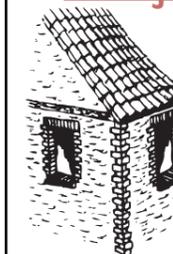
12 Place du Général de Gaulle
49340 VEZINS

Tél. 02 41 64 96 04

Salle Climatisée

Samedi non stop

MAÇONNERIE CESBRON



Neuf - Restauration
Sablage - Couverture

66 rue Nationale - 49340 Vezins

02 41 64 42 96



BIBLIOTHÈQUE « MARQUE-PAGES »

La bibliothèque Marque-Pages compte actuellement quinze bénévoles dont Claudie LENGART, arrivée dernièrement. De nouveaux jeunes bénévoles des écoles de la commune et des collègues viennent également renforcer l'équipe lors de nos permanences. Nous les remercions de leur investissement.

Après l'Assemblée Générale du 5 avril 2017, la bibliothèque Marque-Pages a procédé au renouvellement de son bureau qui est composé comme suit :

Présidente : Michèle GUILLOU
Trésorière : Nathalie PATTEDOIE
Secrétaire : Alice GOURDON

Profitant de la fermeture estivale, la bibliothèque vous accueille désormais dans un nouvel espace ré-aménagé.

Après la rentrée scolaire, **une animation sur le thème du 'Vivre ensemble'** s'est déroulée à la bibliothèque avec les élèves des classes de CE2 et CM1 de l'école publique de l'Evre. Avec la mallette de la citoyenneté prêtée par la médiathèque de Cholet, les enfants ont échangé sur l'égalité fille - garçon. Les **rencontres avec les classes de maternelles de l'école publique de l'Evre** ont débuté courant novembre sur le thème de l'Émotion.

Proposé par le BiblioPôle (service du département de Maine et Loire), la bibliothèque Marque-Pages a participé à un temps fort sur l'Art Contemporain. Du vendredi 22 au jeudi 28 septembre, les élèves de l'école publique de l'Evre et tous les lecteurs qui le souhaitent ont pu découvrir l'Art de façon ludique (création d'œuvres avec les outils de la valise 'Art contemporain', mise à disposition de tablettes avec applications interactives sur l'Art...). **L'animation 'Prenez l'Art'** a connu un fort succès et a été appréciée par tous. D'autres animations ont également été proposées aux élèves des classes de CM1 et CM2 de l'école publique de l'Evre (assemblage d'objets, présentation de livres sur l'Art contemporain).

Les rencontres '**Bébés lecteurs**' vont continuer tout au long de l'année 2018 avec une nouvelle sélection de livres pour le bonheur des tout-petits. Ce petit temps convivial est destiné à toutes les assistantes maternelles, parents et enfants adhérents ou non de la bibliothèque. N'hésitez pas à y participer!

De nouveaux romans, bandes dessinées en adulte et jeunesse vous attendent à la bibliothèque. Le thème, proposé sur le panneau situé à l'entrée de la bibliothèque, porte sur l'émotion avec une sélection de livres pour adultes et enfants. Venez vite les découvrir !

Nous préparons pour les froides journées de janvier et février, des rencontres autour du fil. L'idée est de se retrouver à la bibliothèque autour d'un chocolat chaud pour échanger savoir et pratique sur le fil tricot, crochet, tricotin, broderie... Ces rencontres seront ouvertes à tous, enfants et adultes, adhérents ou non. Des affiches vous informeront de ces rencontres. Nous vous y attendons nombreux et nous réjouissons de ces temps de convivialité à venir.

Mot de la Présidente, Michèle GUILLOU :

"Depuis un peu plus d'un an, nous avons recruté quatre nouvelles bénévoles. Trois d'entre elles sont de jeunes mamans qui apportent leurs idées et leur dynamisme à notre équipe déjà expérimentée. N'hésitez pas vous aussi à nous rejoindre si vous aimez l'univers des livres, les échanges entre bénévoles. Les compétences ne sont pas difficiles à acquérir et l'entraide est de rigueur.

A bientôt à la bibliothèque."

Toute l'équipe des bénévoles vous souhaite une très bonne année 2018.

Rappel des coordonnées et horaires d'ouverture :

Mercredi : 10 h 30 - 11 h 30 et 16 h 30 - 18 h 30
Vendredi : 16 h 00 - 17 h 30
Dimanche : 10 h 30 - 12 h 00

Place André Perret ☎ 02.41.62.84.73

CHLORO'FIL EN QUELQUES MOTS!



Le CSI Chloro'fil est une association qui rayonne sur 7 communes. Ses actions s'adressent à différents publics : petite enfance, familles, jeunesse et associations. Tout cela mis en place et animé par des bénévoles et des salariés dynamiques et toujours à l'écoute, pour aider tous les habitants à concrétiser leurs projets. Des projets et des actions de chacun pour améliorer le quotidien de tous!

Le CSI Chloro'fil a différentes portes d'entrée

Le RAM Relais Assistants Maternels animations de matinées, aide et accompagnement des assistantes maternelles ou gardes à domicile et des parents-employeurs...

Les animations en famille avec des ateliers et sorties parents/enfants ainsi que des activités adultes et des événements ponctuels sur les communes.

Des activités pour les jeunes : accompagnement des Foyers des Jeunes, Accueil de Loisirs, organisation de séjours, réalisation de projets...

Le soutien aux associations avec un accompagnement administratif, comptable, juridique, pédagogique et matériel.

Des ateliers pour tous les goûts, pour tous les âges

Des ateliers sont proposés pour les adultes : anglais, couture, nutrition ou encore gym douce... ou pour les jeunes âgés de 11 à 17 ans : numérique et médias, couture, pâtisserie.

Des loisirs pendant les vacances

Des activités entre jeunes ou en famille vous sont proposées pendant les vacances : Mom'en familles, Accueil de Loisirs 11-17 ans, l'incontournable Festi'bus et bien d'autres...

Des espaces d'échanges

Diverses thématiques sont abordées sous forme d'échanges et de partage : soirées débat sur la parentalité, les matinées professionnelles pour les assistantes maternelles, les défis orientés sur l'impact environnemental...

Des projets d'habitants

Certaines actions sont directement issues d'une idée ou d'une passion des bénévoles ou des habitants. C'est le cas pour la Fête des plantes de Nuaille ou encore la Soirée Court Métrage des jeunes...

Alors n'hésitez pas à venir nous rencontrer pour nous faire part de vos envies !

Soda Fun

Pour les jeunes vezinais âgés de 11 à 17 ans, des activités gratuites sont proposées par Elise JAN, animatrice de Chloro'fil à la Maison des Associations de Veziens, les mercredis de 13 h 30 à 17 h 30, aux dates suivantes : 14 février - 21 mars - 18 avril - 23 mai - 20 juin

Coordonnées :

40 bis rue de la libération 49340 NUAÏLLE - ☎ 02 41 55 93 41
mail : chlorofil@wanadoo.fr
site : csichlorofil.centres-sociaux.fr
Facebook : CSI Chloro'Fil
Lundi : 13h30 à 18h00
Du Mardi au Vendredi : 9 h 00 - 12 h 30 / 13 h 30 - 18 h 00
Samedi : 10 h 00 à 12 h 00

E. GOURICHON
1 rue des frairies
49340 VEZINS
Tél. 02 41 64 40 18
www.etsgourichon.fr

**Plus de
100 ans de Savoir-faire**

ENERGIES RENOUVELABLES
CHAUFFAGE CLIMATISATION
SANITAIRE SALLE DE BAINS
IRRIGATION RÉCUPÉRATION EAU
ÉLECTRICITÉ
PLOMBERIE SANITAIRE

SAS ROBERT GAULTIER
Le spécialiste bois de la Vallée de l'Eure

- CHARPENTE - MAISON BOIS
- TERRASSE - ESCALIER
- PERGOLA BIOCLIMATIQUE
- MENUISERIE BOIS ALU PVC
- PORTAIL - CLOTURE
- CUISINE - AGENCEMENT SUR MESURE

NOUVELLE EXPO !!

ZI LA LOGE 49310 VHIERS - 02 41 75 88 14

Au Jardin Fleuri

Maison Tijou - Papin
Toutes compositions florales
Art funéraire

☎ 02 41 30 60 49

70, rue Nationale - 49120 CHEMILLÉ

POMPES FUNÈBRES PRIVÉES

MAISON TIJOU - PAPIN

Organisation d'obsèques
Transport de corps
Retour à domicile
Chambre funéraire

70, rue Nationale - 49120 CHEMILLÉ

Tél. 02 41 30 60 49



DON DU SANG

CHANTELOUP LES BOIS / NUAÏLLÉ / TRÉMENTINES / VEZINS

La première collecte de sang de l'année 2018 aura lieu le :
JEUDI 25 JANVIER 2018 à Nuaille à la salle de la Vallonnerie.

Toutes les collectes ont lieu de 16 h 30 à 19 h 30

L'Assemblée Générale de l'association se tiendra le vendredi 23 février à 19 h 00 à Nuaille.

Partagez la vie, donnez votre sang.

Le Président, M. René TESTARD



L'OREE DU BOIS

DES SERVICES A DOMICILE POUR TOUS !

Notre association vous accompagne au quotidien pour vous faciliter la vie !

-  **Ménage - Repassage :** entretien de votre linge et de votre domicile.
-  **Garde d'enfants :** sortie des classes, aide aux devoirs, activités diverses, Préparation des repas...
-  **Soutien familial :** situations telles que la maternité, la séparation, la maladie, l'hospitalisation, un décès ...
-  **Aide à la personne, maintien au domicile :** aide à la toilette, cuisine, courses, déplacements divers...
-  **Téléassistance Filien :** vous êtes reliés à notre plateau d'écoute 24 h/24, 7j/7.
-  **Service de nuit :** interventions 7j/7, de 20h30 à 4h30 (aide au coucher, au lever, à l'habillage...)



DEVIS EN LIGNE

Faites votre demande de devis en un clic depuis votre ordinateur
→ Rendez vous sur www.49.admr.org



50%

REDUCTION
D'IMPOTS
POSSIBLE

CONTACTEZ-NOUS !

ADMR L'OREE DU BOIS
4, rue des Ecoles
49 340 VEZINS
02 41 30 59 25



BÉNÉVOLE À L'ADMR : POURQUOI PAS VOUS ? REJOIGNEZ NOTRE EQUIPE !

Pour répondre aux besoins des usagers, l'ADMR peut compter sur ses responsables bénévoles. Proches des habitants, ils créent du lien, participent à l'évaluation des besoins et assurent le pilotage de l'association.

- > Missions d'encadrement et d'animation
- > Véritable expérience humaine
- > Acteur du lien social



TOUS À VOS POSTES

LES FRÉQUENCES DE LA TNT CHANGENT !
LE 23 JANVIER 2018

Qui est concerné ?

Les téléspectateurs recevant la télévision par antenne râteau. Il peut s'agir d'une réception par antenne râteau individuelle, en maison, ou collective, en immeuble.

Que faut-il faire ?

• Avant le 23 janvier 2018

Pour le téléspectateur qui réside en habitat collectif et reçoit la télévision par une antenne râteau collective : il doit s'assurer, en amont des changements de fréquences de la TNT qui auront lieu le 23 janvier, que son syndic ou gestionnaire d'immeuble a bien fait intervenir un professionnel pour réaliser des travaux sur l'antenne collective. Si tel n'était pas le cas, les résidents de l'immeuble risqueraient de perdre des chaînes après le 23 janvier. Le syndic ou gestionnaire de l'immeuble peut bénéficier d'une aide de l'Etat pour réaliser ces travaux.

• Le 23 janvier 2018

Pour le téléspectateur recevant la télévision par une antenne râteau, qu'il habite en immeuble ou en maison individuelle, il lui faudra effectuer une recherche et mémorisation des chaînes, s'il constate une perte de certaines chaînes de la TNT.

Cette opération est très simple à réaliser, à partir de la télécommande du téléviseur et/ou de l'adaptateur TNT. Elle permet de récupérer l'intégralité des chaînes de télévision suite aux changements de fréquences.

Cette recherche des chaînes est à réaliser sur l'ensemble des postes de la maison reliés à une antenne râteau.

• Après le 23 janvier 2018

Si des problèmes de réception persistent :

Rendez-vous sur le site internet « recevoirlatnt.fr » : toutes les informations sur les opérations de changements de fréquences y seront signalées.

Contactez un antenniste : il pourra trouver l'origine des perturbations et s'il est nécessaire d'intervenir sur votre antenne pour vous permettre d'initier une demande d'aide à la réception.

Appelez le centre d'appels de l'ANFR (Agence Nationale des Fréquences) au 0970 818 818 (appel non surtaxé)



Choisir le bon moment
C'EST MOINS DÉRANGEANT !

BRUIT DE VOISINAGE

Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 30

Les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00

Les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00

Dans le cadre de notre développement,
NOUS RECRUTONS
dans le Grand Ouest



REJOIGNEZ-NOUS !

- ! Conducteurs routiers
- ! Conducteurs d'engins
- ! Conducteurs de bennes à ordures ménagères
- ! Commerciaux

RETROUVEZ
TOUTES NOS OFFRES
D'EMPLOI SUR :

www.brangeon.fr

BRANGEON
Groupe

02 41 72 11 55 recrutement@brangeon.fr

JOLLY
JG GRANIT
Le granit dans toutes ses applications

FABRICANT & POSEUR
VENTE AUX PARTICULIERS
ET PROFESSIONNELS

VENEZ DÉCOUVRIR NOTRE NOUVEAU
SITE INTERNET :
WWW.JOLLYGRANIT.COM

Aménagements intérieurs



Evier massif

Aménagements extérieurs



Table d'extérieur

la taille
de pierre

le mobilier
d'intérieur

les plans
de travail

les éléments
d'extérieur

le funéraire

tous travaux
de cimetière



Plans de travail de cuisine



Funéraires



Sur mesure
Pose
Entretien



DÉPÔT SAUVAGE SUR LE DOMAINE PUBLIC

Les interdits
Conformément aux articles R 632-1 et R 635-8 du code pénal, sont interdits les dépôts sauvages sur le domaine public au titre de la réglementation : « dépôts ou abandons de déchets d'ordures ménagères, de matériaux ou d'objets en dehors des emplacements autorisés. Ils relèvent de la Police du Maire pour l'infraction et de la Propreté publique de la commune pour l'évacuation des dépôts.

Sanctions : le fait d'abandonner, de jeter ou de déverser des déchets, des ordures, des matériaux ou tout autre objet, en un lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet, est passible d'amendes.



CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

La mise en place du Plan Préfecture Nouvelle Génération (PPNG) a entraîné la fermeture du service d'immatriculation des véhicules en sous-préfecture ou préfecture depuis le 6 novembre 2017.

Toutes les démarches liées à l'immatriculation des véhicules doivent dorénavant se faire en ligne <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34300> ou chez un professionnel de l'Automobile habilité. Vous n'avez plus besoin de vous rendre dans un service administratif préfectoral pour la faire.



PARTAGEZ VOS VACANCES, DEVENEZ FAMILLE DE VACANCES

Pour participer au développement et à l'épanouissement d'un enfant, pour contribuer à sa socialisation et promouvoir ses capacités, et pour favoriser son autonomie, accueillez cet été un enfant de 6 à 10 ans !

Nous accompagnerons votre démarche dans l'esprit qui nous anime : désintéressement, respect des différences et des croyances religieuses, reconnaissance des richesses et des capacités de l'enfant, discrétion sur son passé et sur sa famille. Pour partager la chaleur de votre foyer cet été, contactez-nous

☎ 02 41 88 85 65
mail : maineetloire@secours-catholique.org
Secours Catholique, 15 rue de Brissac - 49000 Angers

LES DANGERS DU MONOXYDE CARBONE (CO)

Comment prévenir les intoxications :
Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an. Il peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :
- Faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage (gazinière, brasero etc.).
- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

En savoir plus : www.prevention-maison.fr
Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé



INTERCOMMUNALITÉ

Service de Maintien à domicile - Adomi Facil
Fort de 50 ans d'expérience, l'Agglomération du Choletais propose aux plus de 60 ans, en situation de handicap ponctuel ou permanent, un service de maintien à domicile. Parce que les solutions pour mieux vivre chez soi existent. Et qui mieux que le service public peut faire du service public ?

Adomi Facil - Service Maintien à domicile
24 avenue Maudet - 49300 Cholet
☎ 02 72 77 22 80 - ☎ 02 72 77 23 38
Courriel : cias@agglo-choletais.fr

PERMANENCES JURIDIQUES & GRATUITES

Permanences juridiques gratuites et sur rendez-vous
Point d'Accès au Droit

Permanences juridiques gratuites
Sources, problèmes de succession, de logement, de garantie ou d'assurance, dettes... un professionnel du droit vous conseille dans vos démarches juridiques.
Le service proposé par le Point d'Accès au Droit est exclusivement réservé aux bénéficiaires du RSA, aux foyers non éligibles ou aux personnes avec un dossier de surendettement.
Un justificatif vous sera demandé pendant le rendez-vous.

- Le 1^{er} mercredi de chaque mois de 9h30 à 12h30
- Le 3^{ème} samedi de chaque mois de 9h à 12h sans rendez-vous (sur inscription)
- Le 2^{ème} jeudi de chaque mois de 9h30 à 12h30
- Le 3^{ème} jeudi de chaque mois de 9h30 à 12h30
- Le 4^{ème} jeudi de chaque mois de 9h30 à 12h30

Sur rendez-vous

Pour prendre rendez-vous, appelez le 02 41 20 52 99 du lundi toute la journée / 59 60 rue St Barthelemy à Cholet

URGENCES	
Pompiers Cholet	18 ou 112
Gendarmerie	17 ou 02 41 64 40 02
S.A.M.U.	15
SERVICES DE GARDES WEEK-END ET JOURS FÉRIÉS	Pharmacie: ☎ 32 37 Médecins: ☎ 02 41 33 16 33 Dentistes: ☎ 02 41 87 22 53
Centre Anti-Poison	☎ 02 41 48 21 21
Violences Femmes Info	☎ 39 19
SERVICES COMMUNAUX	
Mairie	
Place Flandres Dunkerque	☎ 02 41 49 02 60
mairie.vezins49@wanadoo.fr	☎ 02 41 49 02 63
www.mairie-de-vezins.com	
Agence Postale	☎ 02 41 64 40 59
Horaires d'ouverture de la Mairie et de l'Agence Postale	
Lundi-mercredi-vendredi: 9 h 00 / 12 h 00 - 14 h 00 / 18 h 30	
Mardi-jeudi: 9 h 00 / 12 h 00	
Permanences assistantes sociales	☎ 02 41 46 20 00
Circonscription de Cholet	
Service Gestion des Déchets de l'Agglomération du Choletais	
46 avenue Gambetta à Cholet	
N° vert gratuit (depuis un fixe) : 0 800 97 49 49	
Déchetterie « La Planchette » à Vezins	
Lundi et vendredi: 14 h 00 / 17 h 00	
Samedi: 9 h 00 / 12 h 00 - 14 h 00 / 17 h 00	
Relais paroissial de Vezins	☎ 02 41 64 30 45
Cimetière: s'adresser à la Mairie	
SERVICES SCOLAIRES	
École Publique de l'Èvre	
Place Flandres Dunkerque	☎ 02 41 49 02 64
Directrice: Mme GUIBERT	
École Privée Saint Joseph	
Impasse Joseph Giron	☎ 02 41 64 40 05
Directeur: M. ROBIN	
Accueil de loisirs périscolaire et extrascolaire	
Rue du Parc	☎ 02 41 64 94 65
Directrice: Mme DELAUNAY	
enfance.vezins49@orange.fr	
Bibliothèque « Marque-Pages »	
Place André Perret	
Mercredi: 10 h 30 / 11 h 30	☎ 02 41 62 84 73
16 h 30 / 18 h 30	
Vendredi: 16 h 00 / 17 h 30	
Dimanche: 10 h 30 / 12 h 00	
Salle de sports et MCL	☎ 02 41 64 96 80
Rue du Parc	
Restaurant scolaire	
Rue du Parc	☎ 02 41 64 38 53
Les jours d'école, s'adresser en Mairie pour les inscriptions	
SERVICES MÉDICAUX	
Pharmacie HAMON PAUL Brigitte	
46 rue de Cheneveau	
Lundi, mardi, mercredi et vendredi	☎ 02 41 64 45 61
9 h 00 / 12 h 30 - 15 h 00 / 19 h 30	
Jeudi et samedi: 9 h 00 / 12 h 30	
Infirmières	
Mme COMBREAU Catherine	☎ 06 10 04 51 48
Mme DEFOIS Sylvie	
17 rue de Cheneveau	

Médecin généraliste	
Dr CODREANU Cristina	
4 rue du Chapelet	
Lundi, mardi, mercredi, vendredi	☎ 02 41 28 00 33
8 h 30 / 12 h 30 - 14 h 30 / 18 h 30	
Jeudi - samedi	
8 h 30 / 12 h 30	
Kinésithérapeutes	
M. CORBREJAUD Jacques	☎ 02 41 64 44 93
M. RUPIN Mickaël	☎ 02 41 64 44 93
Mme BAUMARD Émilie	☎ 02 41 64 44 93
1 Square des Jardins - 49340 VEZINS	
Orthophoniste	
Mme RUPIN Emmanuelle	☎ 06 48 83 00 75
1 Square des Jardins - 49340 VEZINS	
Clinique Vétérinaire de la Forêt	
23 rue de Cheneveau	
Du lundi au vendredi:	☎ 02 41 64 40 10
8 h 30 / 12 h 00 - 13 h 30 / 18 h 00	
Samedi: 8 h 30 / 12 h 00	
Ambulances	
BARANGER - CAILLEAU	☎ 02 41 62 93 00
(Commune de stationnement)	
CENTRE HOSPITALIER DE CHOLET	☎ 02 41 49 60 00
1 rue Marengo - CHOLET	
POLYCLINIQUE DU PARC	☎ 02 41 63 42 00
La Chauvelière - Av des Sables - CHOLET	
SERVICES DIVERS	
CAF	☎ 08 20 25 49 20
44 rue du Paradis - CHOLET	
CPAM	☎ 36 46
2 rue Saint Éloi - CHOLET	
CARSAT	☎ 39 60
26 ter rue du Puits Gourdon - CHOLET	
MSA	☎ 02 41 31 75 75
26 ter rue du Puits Gourdon - CHOLET	
AUTRES SERVICES	
ENEDIS (ERDF) Pays de la Loire	
Services clients particuliers	
(raccordement)	☎ 09 69 32 18 82
serviceclients-paysdelaloire@erdf.fr	
Site: www.erdf.fr	
ORANGE	☎ 10 13 et 10 15
www.orange.fr	
POLE EMPLOI	☎ 39 49
24 rue du Carteron - CHOLET	
VEOLIA EAU	
Actiparc des 3 routes	☎ 08 11 90 29 02
2 rue Robert Schumann	
49120 CHEMILLÉ	
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES	☎ 02 41 49 58 20
42 rue du Planty - CHOLET	
TRÉSORERIE DE CHOLET	☎ 02 41 71 97 00
42 rue du Planty - CHOLET	
SOUS-PRÉFECTURE	☎ 02 41 81 82 82
30 rue Trémolière - CHOLET	
PRÉFECTURE	☎ 02 41 81 81 81
Place Michel Debré - ANGERS	
DÉPARTEMENT DE MAINE ET LOIRE	
Place Michel Debré	☎ 02 41 81 49 49
CS 94104 - 49941 ANGERS CEDEX 09	



DISTRIBUTEUR CONSEIL EN BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

15 boulevard du Poitou – BP 40443
49304 CHOLET CEDEX

Tél : 02 41 65 86 88

www.specimat.fr



DES SPÉCIALISTES DE CONFIANCE

- Correction auditive de l'adulte et de l'enfant
- Bilan auditif personnalisé
- devis sans engagement
- Essai gratuit de votre solution auditive

Pierre LOUP - Catherine NÈGRE
Sylvie GUÉRAS - Elodie POUDRAY-RAVEAU
Audioprothésiste Diplômés d'État

Av. des Sables - 4, rue d'Austerlitz
49300 CHOLET

02 41 64 00 65

38, place St-Pierre
49300 CHOLET

02 41 58 12 78

MEILLEURS
VOEUX
& BONNE ANNÉE
2018